

# La Voix de l'Est

Vol. 37 — No 163 Granby, vendredi 29 décembre 1972 15 cents

## Le monde entier rend hommage à Lester B. Pearson

OTTAWA (PC) — Le drapeau uni-folié, celui-là même qu'il a donné à son pays en 1965, recouvrira le tombeau de l'ex-premier ministre Lester Pearson pendant deux jours au cours desquels des milliers de Canadiens et de visiteurs lui rendront un dernier hommage.

Depuis l'annonce de sa mort, mercredi soir, une foule de messages de sympathie sont parvenus à la veuve du disparu et au bureau du premier ministre Trudeau.

Ces télégrammes et lettres arrivent autant du monde entier que du Canada même.

Le corps de l'ancien chef du gouvernement canadien sera exposé en chapelle ardente samedi et gardé par des militaires dans l'entrée principale de l'édifice central du parlement d'Ottawa.

Dimanche après-midi les funérailles seront célébrées dans l'église anglicane Christ Church avant l'inhumation au cimetière de Wakefield, au Québec.

Les cérémonies seront retransmises par le truchement de la télévision. La petite municipalité de Wakefield, située à environ 12 milles au nord de Hull, était le lieu de vacances de la famille Pearson quand il était diplomate et homme politique.

Parmi les messages de condoléances émanant de l'extérieur, on retrouvait, hier, ceux du président Richard Nixon, de l'ancien secrétaire général des Nations unies, U Thant, des ambassadeurs du Niger, de Tunisie, des ministres des Affaires extérieures de la Belgique, M. Pierre Harmel et du Liberia M. Rochefort L. Week.

Ils sont unanimes à reconnaître les grands talents de diplomate et le travail pour la paix qui animaient l'ex-homme d'Etat mort à 75 ans.

Un des premiers Canadiens à exprimer sa douleur et ses condoléances à la famille du disparu a été l'ancien premier ministre John Diefenbaker, un vieil adversaire politique de M. Pearson.

C'est ce gouvernement conservateur dirigé par M. Diefenbaker que renversa M. Pearson en 1963 après cinq années de pouvoir. Même s'ils ne

se situaient pas du même côté de la barricade, M.M. Pearson et Diefenbaker entretenaient un grand respect l'un pour l'autre.

Que ce soit en diplomatie ou en politique M. Pearson demeurait toujours un interlocuteur jovial et il savait écouter, a commenté l'ancien chef conservateur.

Par ailleurs, le premier ministre Robert Bourassa, du Québec, viendra samedi se recueillir sur la dépouille mortelle du disparu. Son ministre des Affaires intergouvernementales et vice-premier ministre M. Gérard D. Lévesque, représentera le gouvernement québécois aux funérailles de dimanche.

M. Pearson a consacré une quarantaine d'années de sa vie au service de son pays et d'organismes mondiaux travaillant à promouvoir la paix et à soulager la misère dans le monde.

Après s'être retiré de la vie politique active en 1968, il avait été nommé au sein d'une organisation rattachée à l'ONU et chargée de veiller au développement de pays moins riches.

Le président de l'Agence canadienne de développement internationale, M. Paul Gérin-Lajoie, a loué les efforts de M. Pearson "dans son engagement à la construction d'un monde meilleur".

M. Pearson agissait comme président de la Commission d'étude du développement international de la Banque mondiale de développement, depuis sa retraite de la vie politique.

Le défunt a été le 14e Premier ministre canadien. Ses fonctions de chef de gouvernement, ministre des Affaires extérieures et de diplomate l'avaient conduit dans plusieurs pays du monde.

Son sens de l'humour, sa délicatesse et sa notion du devoir lui avaient valu l'amitié de plusieurs personnalités à travers le monde.

Un grand nombre de personnalités de plusieurs pays est attendu dans la capitale canadienne pour rendre un dernier hommage à celui qui dirigea le pays de 1963 à 1968 et qui représenta le Canada dans plusieurs réunions et organisations internationales.

A compter du 1er janvier

## Ottawa rend illégale toute prescription d'amphétamines

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé nationale a annoncé, jeudi, que dès le 1er janvier prochain, il sera illégal pour les médecins de prescrire des amphétamines ou des remèdes à base d'amphétamines comme stimulants ou comme traitements de régime.

Les nouveaux règlements, qui seront publiés vendredi dans la Gazette du Canada,

ont été adoptés par un arrêté en conseil, qui réduit à six le nombre de conditions qui permettra encore la prescription de tels médicaments.

Voici ces conditions: la narcolepsie, rare maladie dont la victime est portée à s'endormir de façon incontrôlable; les malaises hypercinétiques chez les enfants excessivement agités, malaises habituellement associés à

de légers problèmes au cerveau; arriération mentale; épilepsie; maladie de Parkinson; et très basse pression sanguine associée à l'anesthésie.

C'est en mai dernier que le gouvernement avait annoncé la venue de ces restrictions sur les prescriptions d'amphétamines ou de drogues semblables. La liste qui précède constitue néanmoins la première publica-

tion à ce sujet.

En outre, les médecins qui prescriront dorénavant des amphétamines à leurs patients devront se soumettre à une administration du traitement d'une durée maximale de 30 jours; ils seront également tenus de présenter au gouvernement une fiche d'information relative au patient qu'ils traitent à l'aide de cette drogue.

Cette dernière mesure vise à empêcher qu'un patient change de médecin chaque mois pour obtenir de nouvelles prescriptions.

Et si un médecin croit nécessaire de répéter la prescription, il devra consulter un de ses collègues pour que ce dernier confirme le diagnostic.

Certaines compagnies pharmaceutiques, de concert avec quelques médecins, ont blâmé le gouvernement pour instituer de nouvelles lois sans avoir, au préalable, suffisamment prévenu les médecins au sujet des conditions et restrictions.

M. William Robson, vice-président de Smith, Kline and French Ltd., de Montréal, a précisément envoyé un télégramme de protestation au ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, la semaine dernière.

Les nouvelles lois contrôlent les médecins, et non pas les amphétamines, prétend M. Robson.

OTTAWA PC — Le gouvernement fédéral a signé des accords avec le Québec et la Colombie-Britannique visant à indemniser les personnes victimes d'actes criminels et à aider les provinces en matière d'aide juridique, dans les questions se rattachant au droit criminel.

MM. Jérôme Choquette et Alex Macdonald, respectivement ministres de la Justice du Québec et de la Colombie-Britannique, ont signé les accords en présence du ministre canadien de la Justice, M. Otto Lang.

Ce sont les premiers ac-

cords signés entre les deux niveaux de gouvernement à la suite de l'annonce faite par le gouvernement fédéral, en août dernier, de son intention d'offrir aux provinces un appui financier dans le domaine juridique.

Le Québec retirera \$3 millions de cet accord.

**Critères**  
L'apport de services juridiques aux personnes démunies a fait l'objet d'études et de discussions laborieuses au cours des dernières années, révèlent les communiqués publiés à cette occasion.

Comme il n'y a pas de méthodes toutes faites, le gouvernement fédéral a décidé de laisser les provinces libres d'adopter ou d'élaborer les méthodes d'attribution qu'elles jugeront les plus appropriées.

Le niveau de revenu d'une personne ne sera pas le seul élément permettant d'établir son admissibilité à une telle aide juridique.

"Il se peut fort bien, a précisé M. Lang, qu'une personne gagnant \$7,000 ou \$8,000 par année ait besoin de l'aide juridique autant qu'une autre dont le revenu se situe au-dessous du seuil théorique de la pauvreté".

Par ailleurs, une personne pourra être admissible à l'aide juridique, même si elle ne réside pas normalement dans la province où l'inculpation est portée.

**Allocations**  
M. Lang espère que cette aide dans le domaine du Droit criminel permettra aux provinces de se consacrer davantage au Droit civil.

Par contre, un accord entre le fédéral et la Colombie-Britannique permettra à cette province de recevoir des allocations pour son programme d'indemnisation des victimes de certains actes criminels.

La Colombie possède son programme depuis 1969, et, à l'avenir, Ottawa versera jusqu'à concurrence de \$0.05 par habitant pour le financier.

Ainsi, cette année, le versement du fédéral serait d'environ \$112,000.

L'accord prévoit le versement d'indemnités à la fois aux victimes innocentes de l'un ou l'autre de quelque 40 actes criminels, et aux personnes blessées alors qu'elles aident à l'application de lois fédérales.

Quant à l'accord sur l'indemnisation des victimes

d'actes criminels, M. Choquette a précisé qu'il serait probablement signé d'ici un mois.

Présentement, seulement des détails d'ordre technique empêcheraient sa signature.

Pour ce qui est des autres provinces, elles seraient, selon M. Lang, toutes en négociations pour la signature de ces accords. Le fédéral prévoit dépenser environ \$11 millions, en tout, pour venir en aide aux provinces en ces domaines.

### Fabien Roy candidat

QUEBEC (PC) — Le député créditiste de Beauce à l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy, a déposé officiellement son bulletin de présentation à la chefferie de ce parti politique.

Ce congrès de chefferie du Ralliement créditiste aura lieu à Québec les 3 et 4 février, et jusqu'à maintenant, seul M. Roy a rempli toutes les formalités.

Plusieurs autres personnes ont cependant annoncé leur intention de se présenter à ce congrès, dont M. Armand Bois, chef intérimaire, Camil Samson, chef démissionnaire, Yvon Dupuis, animateur radiophonique montréalais et ex-député; Jean-Paul Poulin de Montréal.

### Aux sinistrés de Managua

TORONTO (PC) — La Croix Rouge canadienne a fait parvenir pour \$48,000 en devises et en vêtements aux victimes de la catastrophe de Managua.

M. R.J. Kane, président du comité exécutif de la Croix Rouge canadienne a souligné que le gouvernement canadien avait transmis \$50,000 au Nicaragua par l'entremise de la Croix Rouge.

### Tout service suspendu

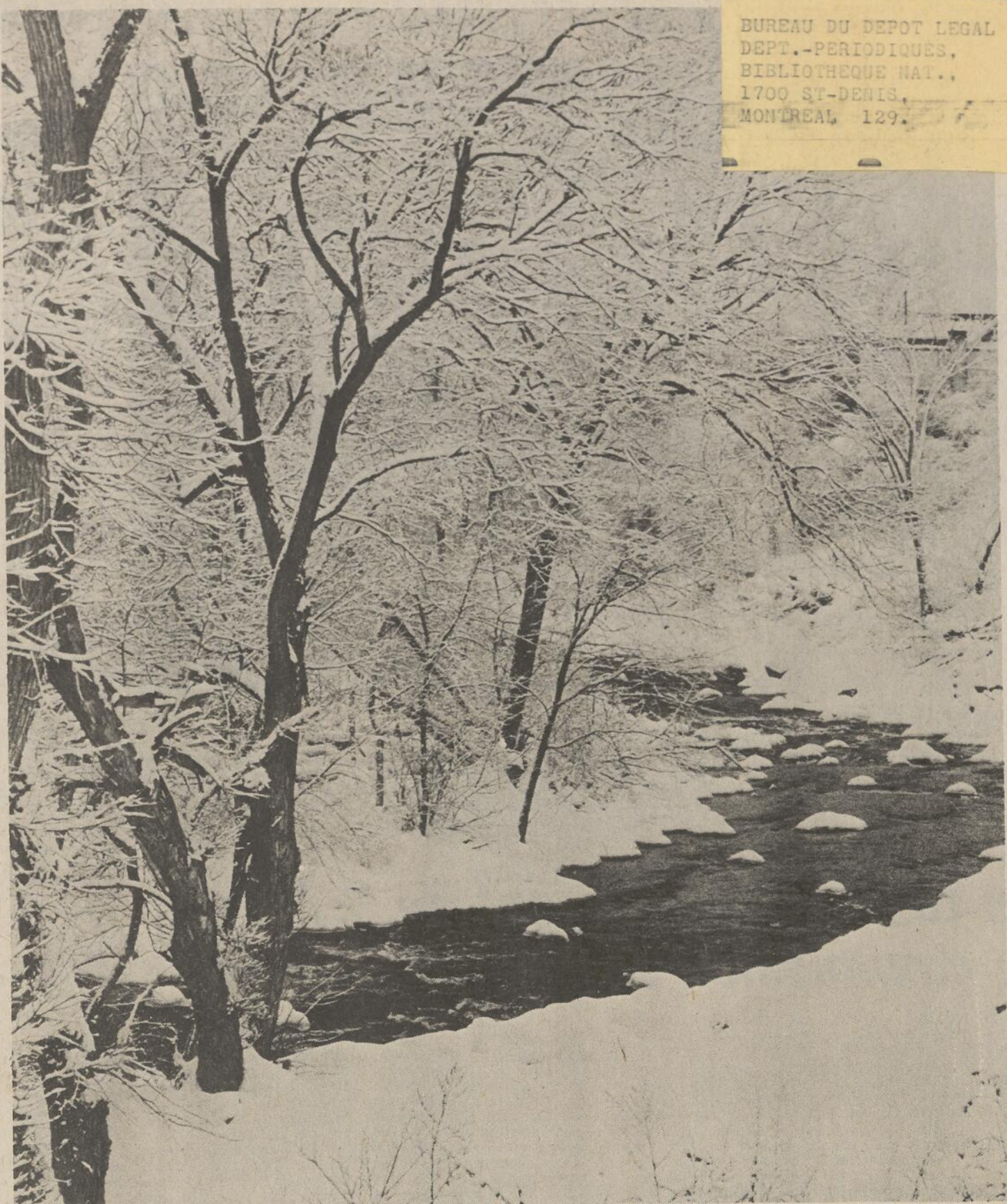
LA TUQUE (PC) — Le service ferroviaire entre Montréal et l'Abitibi reste suspendu et il le restera pendant au moins quelques jours encore par suite des explosions qui ont suivi le déraillement de plusieurs wagons-citernes dans la courbe du "fer à cheval", à quatre milles à l'est de La Tuque.

Une trentaine de wagons d'un train de 100 wagons ont déraillé mardi et plusieurs heures plus tard des wagons qui renfermaient de l'essence et du mazout ont explosé.

L'équipe chargée de dégager la voie doit faire preuve d'une grande prudence, car elle s'est rendu compte que le feu couve toujours sous des débris.

### La météo

Régions de Montréal, de l'Ou-taouais, de l'Estrie et de Québec: Ciel clair avec périodes nuageuses. Maximum de 15 à 20. Demain: neige.



### Splendeur de l'hiver

Le ruisseau semble vouloir profiter pleinement de ses derniers jours de liberté avant de se voir condamné à un hibernement qui, cette année, risque d'être très long. La neige, attardée sur les branches dénudées, les rives immaculées mais glacées le font frissonner. Et nous avec...

(Photo Jeannot Petit)

## Indemnisation aux personnes victimes d'actes criminels Le gouvernement fédéral versera \$3 millions par année au Québec

OTTAWA PC — Le gouvernement fédéral a signé des accords avec le Québec et la Colombie-Britannique visant à indemniser les personnes victimes d'actes criminels et à aider les provinces en matière d'aide juridique, dans les questions se rattachant au droit criminel.

MM. Jérôme Choquette et Alex Macdonald, respectivement ministres de la Justice du Québec et de la Colombie-Britannique, ont signé les accords en présence du ministre canadien de la Justice, M. Otto Lang.

Ce sont les premiers ac-

cords signés entre les deux niveaux de gouvernement à la suite de l'annonce faite par le gouvernement fédéral, en août dernier, de son intention d'offrir aux provinces un appui financier dans le domaine juridique.

Le Québec retirera \$3 millions de cet accord.

**Critères**  
L'apport de services juridiques aux personnes démunies a fait l'objet d'études et de discussions laborieuses au cours des dernières années, révèlent les communiqués publiés à cette occasion.

Comme il n'y a pas de méthodes toutes faites, le gouvernement fédéral a décidé de laisser les provinces libres d'adopter ou d'élaborer les méthodes d'attribution qu'elles jugeront les plus appropriées.

Le niveau de revenu d'une personne ne sera pas le seul élément permettant d'établir son admissibilité à une telle aide juridique.

"Il se peut fort bien, a précisé M. Lang, qu'une personne gagnant \$7,000 ou \$8,000 par année ait besoin de l'aide juridique autant qu'une autre dont le revenu se situe au-dessous du seuil théorique de la pauvreté".

Par ailleurs, une personne pourra être admissible à l'aide juridique, même si elle ne réside pas normalement dans la province où l'inculpation est portée.

**Allocations**  
M. Lang espère que cette aide dans le domaine du Droit criminel permettra aux provinces de se consacrer davantage au Droit civil.

Par contre, un accord entre le fédéral et la Colombie-Britannique permettra à cette province de recevoir des allocations pour son programme d'indemnisation des victimes de certains actes criminels.

La Colombie possède son programme depuis 1969, et, à l'avenir, Ottawa versera jusqu'à concurrence de \$0.05 par habitant pour le financier.

Ainsi, cette année, le versement du fédéral serait d'environ \$112,000.

L'accord prévoit le versement d'indemnités à la fois aux victimes innocentes de l'un ou l'autre de quelque 40 actes criminels, et aux personnes blessées alors qu'elles aident à l'application de lois fédérales.

Quant à l'accord sur l'indemnisation des victimes

BIBLIOTHEQUE NATIONALE  
RECU LE  
3 JAN 1973  
DU QUEBEC

BUREAU DU DEPOT LEGAL  
DEPT.-PERIODIQUES,  
BIBLIOTHEQUE NAT.,  
1700 ST-DENIS,  
MONTREAL, 129.

# Nouvelles Régionales



## Gagnant d'une motoneige

Les Merceries Hubert & Ménard et Mr Charles, de Granby, ainsi que Denis Cusson Inc., de Saint-Hyacinthe, en collaboration avec la compagnie Arrow, ont organisé une promotion de ventes à l'occasion des Fêtes. Nous voyons, sur la photo, lors de la remise du grand prix de cette promotion, le gagnant de la motoneige, M. Jean Saint-Pierre, du 6, Saint-Joseph, à Granby. A l'arrière, M. Réal Bernard, de Bernard Sports; le président du Club Motoneige Granby, M. Réal Goyette, M. Yves Desautels, de Denis Cusson Inc.; M. J.-B. Hubert, de Hubert & Ménard Inc.; et M. André Hamel, de la mercerie Mr Charles.

(Photo C-Line Jobin)

## Le taux d'absence est de 3.7% à la commission scolaire Davignon

COWANSVILLE (JdB)

Les écoles primaires situées sur le territoire de la Commission scolaire Davignon avaient, à la fin du mois de novembre, une population totale de 2.831 élèves. C'est ce qui se dégage du rapport de fréquentation scolaire présenté par M. Jacques-G. Raymond, contrôleur des absences.

L'école la plus peuplée est celle de St-Léon de Cowansville, qui comptait, 737 élèves à la même date, après avoir enregistré, au cours du mois de novembre 7 nouvelles admissions compensées par 6 départs.

Le pourcentage des absences pour cet établissement est assez faible, soit 3.7%; 486.5 jours d'absence, comparativement à 12,690.5 jours de présence.

Vient ensuite l'école Curé-A-Petit avec une population de 396 élèves; population assez stable depuis le début de l'année puisque lors du mois

de novembre dernier, trois enfants ont été admis, contre un seul départ.

Le taux des absences est dans la moyenne en vigueur à cette époque de l'année, soit 3.8%; c'est-à-dire 288.5 jours d'absence contre 7,211.5 journées de présence.

En troisième position, on trouve l'école Ste-Thérèse qui compte, pour sa part 357 élèves inscrits, soit 3 de plus qu'en octobre dernier. Le nombre des absences est légèrement plus élevé que celui établi en moyenne pour l'ensemble de tous les établissements scolaires de Davignon, soit 4% opposé à la moyenne 3.7%.

219 enfants fréquentent l'école J.-B. Larocque, de Cowansville, une seule admission a été effectuée au cours du mois de novembre dernier. Le taux des absences est peu élevé voire le plus bas des écoles élémentaires de Cowansville, soit 2.4%.

Par contre, l'école Ste-Rose de Lima, qui a une population de 105 élèves, affiche le taux le plus élevé en ce qui concerne le nombre d'absences. Record qu'elle détient non seulement pour les écoles situées à l'intérieur de la municipalité, mais aussi pour tous les établissements primaires de l'extérieur de Cowansville.

En ce qui a trait aux écoles extérieures, la plus peuplée, d'après le rapport de M. Raymond, est celle de St-Joseph, de Dunham, avec 193 enfants inscrits.

Le pourcentage des jours d'absence est supérieur à la moyenne de l'ensemble de la commission scolaire Davignon, puisqu'il atteint 4.2%.

En deuxième position, il y a l'école St-François-Xavier, de Bromont, laquelle dispense des cours à 188 enfants du cycle primaire. Le taux des absences enregistré à cet établissement n'est que de 2.5% soit en-dessous de la moyenne établie.

Vient ensuite l'école St-Vincent-Perrier, d'Adamsville, dont le nombre d'élèves est de 179. Cet établissement a un taux d'absence de 4.2%; soit 131.5 jours d'absence contre 3,005.5 jours de présence.

L'école Ave Maria, de Sutton, dessert pour sa part, une clientèle de 120 enfants; le nombre de jours d'absence est le plus élevé de toutes les écoles de l'extérieur de Cowansville, soit 120.5 jours d'absences comparativement à 2,192.5 jours de présence, ce qui porte le taux des absences à 5.2%.

L'école St-Edouard, de Knowlton, a une population établie à 117 enfants, et elle offre un taux d'absence des plus bas, soit 2.3% nettement en dessous de la moyenne de Davignon.

En avant-dernière position, on trouve l'école St-François-d'Assise, de Freighsburg, avec 111 élèves. Par rapport au nombre de jours d'absences, elle se situe près de la moyenne, soit 3.4%.

Enfin, pour terminer la liste des établissements

primaires, il y a l'école Frère André de Sutton, qui compte 109 élèves, mais qui, par contre, possède le plus petit taux d'absences de toute la commission scolaire Davignon, soit 2%.

Pour l'ensemble de ces écoles élémentaires, M. Raymond établit une population globale de 2,831 élèves avec, au cours du mois de novembre 19 admissions contre 20 départs.

Les jours d'absence s'élèvent à 1,909 contre 50,370.5 jours de présence, ce qui établit et fixe la moyenne à 3.7% laquelle correspond à celle enregistrée dans les commissions scolaires avoisinantes, à cette époque-ci de l'année.

## Les prix du marché

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 67, 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage: blanc, 63; jaune 63.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sac, 27 à 32 la livre, procédé par rouelle, No 1 en sac, 27 à 28 1/2; pour nourrisserie, No 1, en sac, 26 à 26 1/2.

Poudre de lait de beurre pour nourrisserie, 23 1/2 à 24 livres, poudre de lait, 4 1/4 à 4 1/2.

Prix des oeufs, prix moyen des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra-gros 64; A-gros 63.6; A-moyens 60.51; A-petits 47.9.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération de producteurs de Québec: A-extra-gros 63; A-gros 62; A-moyens 59; A-petits 46; A-peewee 24.

Pommes de terre: prix de gros, Nouveau-Brunswick, \$2.80 à \$2.95 les 50 lb.; 65 à .67 les 10 lb.; I.P.E. \$2.90 à \$3.10 les 50 lb.; .70 à .72 les 10 lb.; \$3.75 à \$4.00 les 75 lb.

## Evasion, vols d'autos et possession d'armes

### Des sentences totalisant deux ans de prison pour Loisel et Chevrier

COWANSVILLE (AD)

Trois courtes sentences d'emprisonnement consécutives, totalisant deux années et deux mois respectivement, tel est le bilan des condamnations dont ont été frappés, hier, Jean-Guy Loisel, un jeune père de famille de 28 ans, de Waterloo, et Donald Chevrier, un célibataire de 27 ans, originaire de Verdun, qui se sont évadés du pénitencier fédéral de Cowansville, au cours de l'été dernier, mais qui furent capturés par la police dans la région de Laurier Station, au mois d'octobre.

Ainsi en a décidé le juge Guy Genest, de la cour des Sessions de la paix, qui siégeait sur le banc de la Cour correctionnelle, hier, au Palais de Justice de Cowansville, et qui a présidé à la comparution des deux hommes sous quatre chefs d'accusations.

Si Loisel et Chevrier s'en sont tirés avec des peines consécutives totalisant deux ans, ils doivent une fière chandelle à leur avocat, Me Claude Léveillé, de Granby, qui n'a rien épargné pour plaider leur cause avec conviction et acharnement.

Le résultat est d'autant plus significatif que le procureur de la couronne, Me Claude Noisette, avait réclamé, avec beaucoup d'insistance, des peines consécutives de deux ans d'emprisonnement chacune, ce qui aurait signifié huit années de réclusion pour les prévenus, si le tribunal avait acquiescé à la demande de la couronne.

#### Le temps des aveux

Dès leur comparution devant le juge Genest, hier, Loisel et Chevrier ont reconnu leur culpabilité à l'accusation de s'être évadés de l'institution à sécurité moyenne de Cowansville, aux mois de juillet et juin, respectivement. Ils ont aussi admis leur culpabilité à deux accusations de vols d'auto et à une inculpation de possession d'arme dans un dessein dangereux.

La couronne, représentée par Me Claude Noisette, a insisté pour que les deux hommes se souviennent de leur évasion et par la suite, de leur arrestation, alors qu'ils étaient armés jusqu'aux dents, en l'occurrence de trois revolvers et d'une carabine semi-automatique chargés à bloc. Le représentant du ministère public a réclamé huit années d'emprisonnement pour le duo, le tout à raison de quatre sentences consécutives de deux années chacune à être purgées consécutivement à la peine qu'ils purgent déjà, à savoir 7 ans pour Loisel et 15 ans pour Chevrier, à la suite de condamnation pour vols à main armée.

C'est alors que Me Léveillé est entré en scène en expliquant au tribunal que les sentences ne devraient pas être aussi sévères pour ses clients, que l'ont été récemment des sentences à des individus qui avaient tué leur femme.

Il a, de plus, fait par jour Loisel avait toujours eu une bonne conduite au pénitencier,

alors qu'il avait purgé trois ans et demi d'une sentence de sept ans quand il s'est vu refuser une libération conditionnelle. L'avocat a précisé que son client a été porté au désespoir à la suite de ce refus, et qu'il s'est évadé sans faire de violence alors qu'il se trouvait déjà à l'extérieur de l'enceinte du pénitencier au volant d'une camion de l'institution.

Me Léveillé a en outre fait part au tribunal que les inculpés étaient armés jusqu'aux dents et qu'ils auraient pu abattre plusieurs policiers lors de leur capture, mais qu'ils ne l'ont pas fait parce que ce ne sont pas des individus à caractère violent.

"Toutefois, s'ils sont envoyés au pénitencier pour huit ans, de dire Me Léveillé, le tribunal et la couronne auront contribué à les révolter et peut-être à en faire des "tueurs à gages", de conclure l'avocat en terminant sur un ton qui a fait sursauter le procureur de la couronne.

A la lumière des représentations faites par les procureurs de la couronne et de la défense, le juge Guy Genest a imposé les sentences suivantes: à Jean-Guy Loisel, six mois consécutifs à sa sentence actuelle pour l'évasion, six autres mois consécutifs pour un vol d'auto, et finalement un an consécutif à ces sentences pour la possession d'armes.

A Donald Chevrier, le

président du tribunal a imposé les mêmes sentences, à l'exception de la première qui est de sept mois au lieu de six pour l'évasion. Ces sentences ont semblé exaucer les vœux des prévenus qui ont repris le chemin du pénitencier sans gaieté de coeur certes, amis néanmoins, soulagés de s'en être tirés à si bon compte.



Me Michel DUMAINE, de St-Hyacinthe, vient d'être nommé juge de la Cour provinciale pour le district de St-Hyacinthe; admis au Barreau en 1954, il occupait depuis 1970 le poste de conseiller juridique à la cour du Bien-être social à St-Hyacinthe. Entre-temps, il avait exercé sa profession dans la ville mackinac; le nouveau juge sera assermenté au cours d'une cérémonie qui aura lieu prochainement à St-Hyacinthe.

## La police "pince" deux individus en flagrant délit d'effraction

WATERLOO (AD)

Un individu pris "la main dans le sac", un autre capturé un peu plus tard alors qu'il se

croyait à l'abri des filets de la police, et un troisième qui a effectivement pris le large, tel est le bilan d'une opération policière déclenchée tôt hier matin à Waterloo, par la police de cette ville appelée sur la scène du cambriolage.

Il était 5 heures 15 hier matin quand l'attention du capitaine Rodolphe Larose et de l'agent Pierre Breton a été attirée par l'allure suspecte de trois individus devant le magasin Toussaint Shoe Parlor Ltd, au 5159, rue Foster.

Les policiers ont immédiatement convergé vers l'établissement où ils ont surpris le trio en flagrant délit d'effraction. Deux des trois individus ont pris la fuite, l'un en voiture, et l'autre à pied, tandis que le troisième est tombé dans les filets de la police, alors qu'il était déjà à l'intérieur du

magasin après y avoir fracassé une vitre. Celui-ci n'a opposé aucune résistance et les policiers n'ont éprouvé aucune difficulté à lui mettre le grappin dessus.

Moins d'une heure plus tard, alors qu'ils effectuaient leur patrouille, les policiers ont aperçu l'individu qui avait fui à pied. Le jeune homme faisait, semblait-il, de l'auto-stop pour quitter la ville. Et, c'est "le cœur sur la main", que les policiers ont gentiment invité l'individu à monter et à faire une courte balade qui devait le conduire dans les cellules municipales, où il a finalement rejoint son infortuné compagnon un peu plus tôt.

Le troisième a définitivement pris la fuite en automobile mais la police connaît son identité. Cependant, comme les

deux autres, il est citoyen américain; les trois avaient traversé la frontière au cours de la journée de mercredi, le temps de "payer une visite" à un oncle possédant un magasin à Waterloo, en l'occurrence le magasin Toussaint Shoe Parlor Ltd.

Selon la confession que les deux hommes auraient faite aux policiers lors de l'interrogatoire auquel ils ont été soumis, ils venaient à Waterloo pour voler l'oncle de l'un d'eux, sachant que ce dernier laissait une certaine somme d'argent dans le tiroir de sa caisse enregistreuse à chaque soir.

Ce que le trio ignorait, c'est que l'établissement en question avait changé de propriétaire il y a quelques semaines. Heureusement pour ce dernier, la police est intervenue à temps pour empêcher le cambriolage en plus de capturer deux des trois membres du trio.

L'un est maintenant détenu à la prison commune de Cowansville en attendant de comparaître devant un juge de la cour des Sessions de la paix. L'autre est détenu par la police de Waterloo et sera confié dès aujourd'hui aux autorités de la cour du Bien-être social en raison de son jeune âge.

Tous deux auront à répondre d'une accusation de tentative de vol par effraction, tandis que leur comparse continuera de faire l'objet de recherches de la part de la police qui veut l'inculper au même titre que les autres.

## Cinq ans de prison

MONTREAL PC — M. Edmund G. Littler Sr., ancien président de la Walter M. Lowney Co. Ltd a été condamné jeudi à trois peines concurrentes de cinq ans de prison pour avoir fraudé trois firmes montréalaises pour un montant de \$1 million.

M. Littler a aussi été condamné à rembourser \$1, 078,000 à McConnell Investment Trust, M. W. McConnell Foundation Inc et Starlaw Investments Ltd.

Les avocats de Littler ont immédiatement porté la cause en appel et l'ancien président de Lowney a été mis en liberté grâce à un cautionnement de \$5, 000.

**L'HÔTEL MILTON**  
VENEZ CÉLÉBRER LA NOUVELLE ANNÉE AVEC NOUS  
**DIMANCHE LE 31 DÉCEMBRE 1972**

**DES PRIX DE PRÉSENCE SERONT DONNÉS**  
aux personnes présentes.  
Il y aura également flûtes, serpentins, ballons, chapeaux, etc.

**Venez danser au son de l'orchestre**  
"L'ENSEMBLE DE MARIANNE ET SES DELTA"

Cet orchestre fait également les frais de la musique tous les samedis soirs

**DU PLAISIR POUR TOUS**  
Pour vos noces, showers mixtes  
Réceptions de tous genres **SIGALEZ 378-2525**  
M. et Mme Hector Morel, proprs.

**Mlle Granby**  
**RESTAURANT**

Et son personnel seront heureux de recevoir votre famille au Jour de l'An et offriront un menu spécial. Nous vous attendrons de 11 h. a.m. à 9 h. p.m. Pour réservations.

**Demandez Monsieur HARRY**  
**378-4114**

**CENTRE D'ACHAT GRANBY PLAZA**  
**COIN ST-JACQUES - ST-CHARLES**  
**TÉL: 378-4114**

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**  
**A TOUS ET À CHACUN**

**La Cachette**  
**"Pub"**

**VENEZ CÉLÉBRER LA NOUVELLE ANNÉE**  
**LE 31 DÉCEMBRE AVEC NOUS**

**MUSIQUE - DANSE**  
**SURPRISES - BUFFET FROID**  
**DU PLAISIR POUR TOUS**

**RÉSERVATIONS:**  
**Demandez Monsieur GERRY**  
**378-7225**

**Buffet du**  
**Jour de l'An**  
**1er janvier 1973**  
de 6 p.m. à 10 p.m.

**Pour réservations: Tél: 263-1220**

**HOTEL**  
**maurice** COWANSVILLE, QUE.

# Nouvelles de Granby

1972 en rétrospective

## Une année peu reluisante pour l'industrialisation

Par Jacques FLEURY

GRANBY — L'année 1972 a été peu reluisante pour l'industrialisation de Granby, puisque l'augmentation réelle de la main-d'œuvre, dans les 130 usines de la ville, de mars à décembre 1972, n'est que de 232 nouveaux travailleurs.

Toutefois, 759 nouveaux emplois auraient été créés au cours de cette période, dont 404 par l'implantation de 17 "nouvelles" compagnies, s'il faut se fier aux documents du commissariat industriel de Granby.

Si l'on compte 759 nouveaux emplois, selon les chiffres rendus publics par le commissaire industriel, M. P. Horace Boivin, on ne peut certes pas ignorer que 527 autres emplois ont pris fin, entraînant la mise à pied d'autant de travailleurs,

toujours selon les mêmes sources, ce qui donne une augmentation réelle de 232 nouveaux travailleurs.

À la fin de décembre, le nombre de travailleurs des usines de Granby s'élève à 7.972, alors que les compagnies qui embauchent le plus grand nombre d'employés sont celles établies à Granby depuis plusieurs années.

Quelques compagnies récentes semblent donner de bonnes garanties d'avenir et ont à leur emploi un nombre respectable d'employés.

Parmi les usines de 300 travailleurs et plus, on retrouve les compagnies Miner, (825); Esmond Mills, (455); Thor Mills, (450); Montrose Worsted Mills, (360); Burlington Industries, (355); Simonds Canada Saw, (325) et Imprimerie Montréal-

Granby (1967) Ltée, (300).

Dans celles qui comptent 200 employés et plus, on remarque la Coopérative agricole de Granby (250); Peters Textile Mills, (235); Hafner Fabrics, (235); Klockner-Moeller, (220); et Harold Williams (1964) Ltée, (200).

Plus d'une dizaine de compagnies s'intercalent dans la catégorie regroupant les firmes 100 à 200 employés. Cette catégorie comprend les usines Bow Plastics (180); BOP, (150); Trebor Canada, (150); Construction St-Paul, (138); Canadian Westinghouse et Danis & Frères (135); Roulettes Champlain, (122); Creswell-Pomeroy, (120); Formules Mécanographiques Paragon et Boulangerie Racine, (110); Laiterie Leclerc, (112) et Stedfast Rubber, (101).

Enfin, les compagnies Collins & Aikman, FPE Pioneer Electric La Voix de l'Est et Marochelle, ont toutes 90 employés et plus.

### Implantations

Si l'on peut s'étonner ou se réjouir selon le cas, de l'implantation de 17 nouvelles industries en 1972, il faut préciser que 12 de ces compagnies sont relativement nouvelles, tandis que pour les autres, l'année 1972 a été celle de leur inauguration ou de leur mise en opération.

Ces firmes sont Trebor Canada, dont l'usine a été inaugurée en 1972, mais dont l'offre de subvention a été accordée en février 1970; Olivax, inaugurée en 1972, mais dont l'offre de subvention a été faite le 14 juillet 1971 et, Northern Sintered Metal, qui a reçu une offre de subvention et qui n'est pas encore en opération. Les compagnies Artez et Atlas Anodising sont aussi deux autres curieuses de nouvelles industries, puisqu'elles ont toutes deux reçues leurs offres de subvention au cours de 1971.

La compagnie Collins & Aikman est le plus gros employeur parmi les autres nouvelles compagnies à s'établir à Granby en 1972, bien que les accords aient été officiellement conclus en décembre 1971 et que l'annonce de cette nouvelle ait été faite en février 1972. Cette firme occupe l'ancienne usine de la compagnie Manic, sur la rue Cowie.

La compagnie Silo Supérieur est l'une des autres "nouvelles compagnies" établies à Granby en 1972, puisqu'en fait son implantation fait suite à la fermeture de la compagnie Safeway Farm Equipment.

En effet, cette compagnie est née lorsque la firme Ralston Purina a acquis les actifs de Safeway se rattachant à la division des silos, tandis que la compagnie Lajoie Inc., de St-Pie de Bagot, devait acquérir tous les actifs pour la fabrication des équipements d'étable.

Parmi les autres nouvelles compagnies, à Granby, restent les firmes Val Knitting, qui compte 35 employés; Canadian Steelplast, depuis peu en chantier et qui doit employer environ 43 travailleurs. Cette compagnie d'ailleurs est le résultat du voyage en Europe du maire et du commissaire industriel de Granby, un voyage qu'a suscité des commentaires non-équivoques et qui fut l'un des faits saillants du programme de promotion industrielle, cette année.

La compagnie Maxim Fire Equipment est aussi l'une des nouvelles industries de l'année 1972 et cette compagnie, quoique bien installée et en opération avec 35 travailleurs, tarde à construire sa propre usine. Deux autres autos-pompes à incendie, pour la ville de Granby, ont été commandées à cette compagnie.

La compagnie Caroussel Fashion est aussi l'une des compagnies que l'on qualifie de "nouvelle", pour cette année, tandis qu'une compagnie opérant sous le même nom, ou presque, sur la rue St-Valier a cessé ses opérations le 19 mai et que l'on a démenagé les pénates de cette compagnie à 160 rue Cowie, pour réaménager une "nouvelle" compagnie.

Les autres nouvelles industries se répartissent comme suit: Brookside Foods, (2); Idlu, (12); Kaybel, (11); Meubles CB, (7); Shefford Chemicals, (6); Nasatec (2).

### Chambardements

Les transactions dans

le domaine industriel, à Granby, ont été fort nombreuses et l'activité tout aussi vive au cours de l'année 1972.

La fermeture de l'Imperial Tobacco est survenue telle que prévue et la ville a refusé d'acquiescer les bâtiments existants. Les compagnies Caroussel Fashion et Safeway Farm Equipment ont cessé leurs opérations et deux autres compagnies ont assuré la relève peu de temps après.

Les compagnies Great Ski et Beacon Ribbon ont fermé leurs portes, à Granby, tandis que Les Industries Hill Inc., (Aérodoo) après avoir fait rêver bien des Granbyens et maugréer plusieurs autres, ont été emportées dans le vacarme de leurs véhicules!

Par contre, une compagnie Haro Industries n'a pas vu le jour de son implantation, bien qu'elle ait accepté une offre de subvention le 7 juillet 1972 pour la construction d'une usine à Granby.

1972 n'a pas été, non plus l'année de la réalisation de l'usine de la compagnie Indo-Canadian Foods (subvention accordée le 18 mars 1972) ni de celle de la seconde usine de la compagnie Olivax) qui devait être mise en chantier en juin.

Mais 1972 ne fut pas entièrement remplie de malheurs oh que non! En effet, le maire Jean-Louis Tétreault et le commissaire industriel, P. Horace Boivin, ont réalisé leur souhait (que dis-je), leur désir le plus cher: aller en Espagne!

Evidemment, les conseillers n'ont pas tellement apprécié la teneur de cette nouvelle par la voie du quotidien mais le maire et le commissaire industriel ont finalement obtenu leur accord et leur bénédiction et ce, à l'unanimité.

Enfin, la compagnie Dominion Textile, annonçait, hier, l'achat du sol de 50% des actions de la firme The Esmond Mills, établie à Granby, depuis 1932.

Cette nouvelle, qui en est une de taille, en cette fin d'année, implique un déboursé de \$594.000 et la compagnie Dominion Textile se porte ainsi acquéreur de toutes les actions de la firme Esmond Mills. Dominion Textile avait acquis en 1960, 50% des parts de la firme Esmond Mills.

Le communiqué ne précise pas, cependant, les conséquences de cette transaction, sur l'avenir de cette compagnie, à Granby.

### M. J.J. Pouliot démissionne

## L'Office du tourisme n'a plus de directeur permanent

GRANBY (EPF) — Parce que l'Office du tourisme de Granby ne pouvait satisfaire ses exigences salariales, le directeur permanent de l'Office, M. Jean-Jacques Pouliot, a démissionné de son poste.

Telle est la version que nous donne un porte-parole de l'Office devant la "vacance" au poste de directeur permanent qui avait été créée en mai dernier.

Les dirigeants de l'Office du tourisme estiment que les salaires affectés à la permanence (directeur et secrétaire) de même que les frais de représentations affectés à ce poste, ne doivent pas dépasser 50% du budget de cet organisme.

Or, il semble que les demandes salariales du directeur permanent ne rencontraient pas les vues de la direction de l'Office ni du conseil municipal. M. Pouliot a



Tel est l'aspect qu'offrait les deux véhicules impliqués, hier midi, dans une violente collision survenue sur la route no 1, dans le Canton de Granby, et dans laquelle trois personnes ont été légèrement blessées; le véhicule, sur la photo du haut, a embouti, lors d'un dépassement, l'autre qui effectuait un virage. L'avant de l'un et le côté de l'autre ont été considérablement avariés comme en témoignent ces clichés.

(Photo Jeannot Petit)

## Trois personnes l'échappent belle dans une collision de voitures sur la route No 1

GRANBY (AD) — Trois occupants de deux voitures, dont un jeune couple de l'Ontario, ont subi diverses blessures hier midi lors de la collision d'une camionnette et d'une automobile, survenue sur la route No 1 dans le Canton de Granby.

La police a identifié les blessés comme étant M. Luigi Gaudreau 29 ans du 158, Grand Rang St-Charles, à St-Paul d'Abbotsford dans le comté de Rouville, conducteur de l'un des véhicules, ainsi que M. Guy Lemieux 24 ans, et son épouse Lise, 23 ans, tous

deux domiciliés au 265, rue Schofield, à Welland en Ontario.

Une ambulance de la maison Girardot et Ménard a transporté les blessés à l'Hôpital général de Shefford. Souffrant de blessures superficielles, tous ont pu quitter l'institution et regagner leur demeure respective après que le Dr L. Heures leur eût prodigué les premiers soins à la clinique d'urgence de l'hôpital.

Dépassement inutile L'accident s'est produit sur le coup de midi hier, quand la famille con-

duite par M. Gaudreau est entrée en collision avec la voiture au volant de laquelle prenait place M. Lemieux.

Un dépassement effectué par l'un des automobilistes au moment où l'autre effectuait un virage a été à l'origine de cette violente collision qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves.

Les dégâts matériels causés aux deux véhicules sont estimés à quelque \$3.000 selon une évaluation sommaire fournie par la police. L'un des véhicules a d'ailleurs été considérablement endommagé et est considéré une perte totale.

## Chacun des emplois a coûté \$183.75

GRANBY — Chacun des emplois créés, au cours de l'année 1972, a coûté \$183.75, à la ville de Granby, si l'on se livre au jeu du calcul des sommes dépensées pour la promotion industrielle au cours de cette année (\$42.640) et du nombre réel d'emplois nouveaux soit 232.

Bien que les sommes prévues à ce budget pour l'année qui prend fin n'aient pas toutes été dépensées, puisque les administrateurs avaient prévu \$48.000, le commissariat industriel s'est vu accorder des prévisions budgétaires de \$76.115 pour l'année 1973.

Un adjoint sera donné au commissaire industriel M. Pierre-Horace Boivin et la ville prévoit recevoir du gouvernement provincial \$30.000, en vertu du programme de stimulation aux commissariats industriels du Québec.

C'est ainsi que, bien qu'il semble y avoir une augmentation, l'aide gouvernementale vient en fait alléger le coût réel que doit supporter le contribuable.

Ces prévisions budgétaires seront, d'ailleurs, les plus fortes depuis trois ans, puisqu'en 1971, \$44.608, avaient été consacrés à ce service.

Les dépenses prévues en 1973 se répartissent comme suit: traitement du commissaire et de son adjoint (\$32.200); secrétariat (\$4.740); promotion industrielle (\$15.000); contingences (\$3.000); frais de représentation (\$1.000); fournitures de bureau (\$1.500) téléphones et télégrammes (\$3.500); aménagement de bureau (\$3.000) et promotion touristique (\$12.000).

### Statistiques

Il est intéressant de remarquer, à la suite du commissaire industriel, qu'au cours des années s'écoulant de 1939 à 1964, sous l'administration Boivin, 56 industries ont été implantées à Granby. L'arrivée de ces nouvel-

les usines a ainsi créé 3.705 emplois.

Par contre, de 1964 à 1970, sous l'administration Trépanier, 19 industries se sont établies pour ainsi créer 750 emplois. Enfin, selon le dernier rapport du commissaire industriel sous l'administration Tétreault, 1.048 emplois auraient été créés par l'implantation de 34 nouvelles industries.

Il faut évidemment se méfier de l'interprétation que l'on pourrait donner à ces chiffres, puisque l'on pourrait facilement dire que de 1939 à 1964, l'industrialisation annuelle de Granby s'est faite au rythme de 2,2%, et que de 1964 à 1970, ce rythme s'est accentué à 3,1%, pour sauter à 11,1% sous l'administration Tétreault.

Cette industrialisation serait trop forte et ne refléterait aucunement la réalité, puisque le nombre d'années de l'administration Boivin est beaucoup plus important que les autres et que c'est à ce moment que s'est fait la véritable industrialisation de la ville.

### Construction

Enfin, le ralentissement certain de l'industrialisation de Granby, au cours de la dernière année, se décèle facilement par le fléchissement de la construction dans ce secteur. Après tout, ne dit-on pas "Quand la construction va, tout va", comme aime à le répéter la maire de Granby, M. Jean-Louis Tétreault.

En effet, huit permis seulement ont été accordés pour de la construction au secteur industriel. De ce nombre, cinq permis ont été émis pour de nouvelles construction et

trois pour des agrandissements.

La compagnie Northern Sintered Metal devait obtenir un permis pour la construction d'une usine de 6.000 pieds carrés, dont le coût s'élèverait à \$80.000; un autre permis a été émis à la compagnie Canadian Steelplast, pour la construction d'une usine de 10.000 pieds carrés et d'un coût de \$98.000.

Les Roulettes Champlain ont obtenu un premier permis pour une construction de 3.840 pieds carrés au coût de \$12.000 et un second pour une construction de 5.400 d'environ \$12.000. Enfin, la compagnie Chasco s'est vu décerner un permis de construction pour une usine de 18.100 pieds carrés qui sera occupée par la compagnie Artez et le coût de la construction s'élève à \$148.000.

Par contre, la compagnie J.L. De Ball a effectué des agrandissements de 11.764 pieds d'un coût d'environ \$112.000; la firme Thor Mills a ajouté 11.320 pieds carrés à son usine, pour un coût de \$120.000 environ. L'usine occupée par la compagnie Tamaco a été agrandie de 9.890 et le coût de ces travaux sont de \$40.000.

Dans l'ensemble, 76.314 pieds carrés ont été ajoutés, cette année, pour un coût global de \$626.000, tandis qu'en 1971, 88.922 pieds carrés avaient été ajoutés pour \$688.420 et qu'en 1970, 336.648 pieds carrés en avaient fait une "année record" de \$3.265.500 au secteur de la construction industrielle.

Neuf nouvelles usines avaient été construites et deux avaient été agrandies.

### Vie syndicale

## Le front commun et la scission ont marqué 1972

GRANBY (APC) — Le front commun intersyndical et la scission intervenue à la CSN sont les deux événements qui ont le plus marqué la vie syndicale dans la région, selon le président du Conseil central de Granby, M. Roch Hivon.

"Le front commun, a déclaré M. Hivon, a démontré que si tous les travailleurs syndiqués se donnent la main, on peut faire face à l'établissement. Il ne l'a pas fait tomber cette année, mais il l'a fait trembler".

M. Hivon ne s'inquiète pas outre mesure des dissensions actuelles entre les centrales. Selon lui, le front commun va revivre et peut-être plus fort qu'avant.

"Les fonctionnaires se sont aperçus qu'ils n'avaient rien gagné à quitter le front commun", a ajouté le président du CC.

Par ailleurs, la scission au sein de la CSN qui a amené la fondation de la Centrale des Syndicats démocratiques constitue pour M. Hivon le deuxième événement d'importance pour 1972.

"Cette scission a affecté le mouvement, mais c'est peut-être un mal pour un bien. On prenait le mouvement trop comme une chose acquise. La scission a provoqué un examen de conscience de notre part. On en sort plus fort. Nous croyons plus que jamais que la CSN est notre affaire".

M. Hivon a signalé que si la CSN était en mauvais état, beaucoup plus de membres auraient démissionné.

1973

La prochaine année sera "une grosse année", a déclaré M. Hivon. Il prévoit la disparition de la CSD au cours de cette période et ce, pour deux raisons: le manque de services et le manque d'argent.

"Ceux qui ont quitté vont revenir à la CSN, qui de son côté va connaître un regain de vie", a conclu le président du Conseil central.

**CINÉMA LE PLAZA**

Situé dans le Centre d'Achats  
PLAZA GRANBY - 378-2455

des Roses Blanches pour ma sœur Noire

2e film "La Gloire des Canailles"

**AUJOURD'HUI**  
une seule représentation  
à 7 h. 30 p.m.

La direction et le personnel s'unissent pour souhaiter à tous leurs clients et amis,

Bonne, Heureuse et Prospère Année

**Shefford**

CHRYSLER PLYMOUTH LTÉE

947 PRINCIPALE GRANBY 378-9051

**THEATRE PALACE** GRANBY QUE TEL 372 4466

EN PRIMEUR! EN MÊME TEMPS QU'À MONTRÉAL!

UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR DANS LE FEU D'UNE REVOLUTION

POUR TOUS

UN FILM DE DENIS HEROUX

**QUELQUES ARPENTS DE NEIGE**

CHRISTINE OLIVIER - DANIEL PILON - JEAN DUCEPPE  
MYLENE DEMONGEOT - FREDERIC DE PASQUALE  
SECOND GRAND FILM EN COULEUR  
LAISSE ALLER C'EST UNE VALSE M. Dage

# Editorial

## Pearson: un ardent défenseur de la paix

Le Canada vient de perdre l'un de ses citoyens les plus distingués et les plus remarquables de son temps.

Un ardent défenseur de la paix dans le monde, un diplomate de classe, un politicien de renom, M. Lester B. Pearson, qui vient de mourir à l'âge de 75 ans, se sera illustré à toutes les fonctions qu'on lui aura confiées durant ses quarante années de vie publique.

Dès 1928, à l'âge de 31 ans, il était appelé à réorganiser le ministère des Affaires extérieures, une responsabilité qui par la suite, devait le conduire à divers postes diplomatiques, par exemple à celui d'ambassadeur du Canada à Washington, et finalement aux postes de sous-ministre et de titulaire de ce ministère.

C'est au cours de ces années que M. Pearson devait se révéler l'un des grands artisans de la paix dans le monde, qu'il devait instaurer une nouvelle ère de la diplomatie internationale au sein des Nations unies, et qu'en reconnaissance de ses services, autant dans l'affaire de Suez, dans la rédaction de la charte de l'OTAN qu'à la présidence de l'Assemblée générale de l'ONU en 1952, l'Académie royale de Suède devait lui décerner le Prix Nobel de la paix.

Son oeuvre sur le plan international lui a depuis longtemps valu le respect et l'estime des grandes nations du globe, dont il a su se faire l'interprète aux moments les plus difficiles de l'après-guerre en vue d'assurer le maintien de la paix.

Un diplomate de classe, M. Pearson le fut toujours dans toute l'acceptation du terme. Ses tâches les plus complexes, il s'y donna toujours avec sagesse et compétence.

Ce n'est pas sans raison qu'aux Nations unies, on le considéra comme l'un des "trois sages", l'un des hommes auxquels il était possible de confier aux heures les plus sombres les plus lourdes responsabilités.

Que ce soit à Londres, Paris, Genève, San Francisco, New York, Colombo, Washington, lors des conférences destinées à assurer la paix mondiale, M. Pearson sut s'imposer par la valeur de ses conseils et de ses recommandations. Son oeuvre en ce domaine suscite encore aujourd'hui l'admiration dans le monde.

## Un bon Premier Ministre

C'est trente ans après son entrée au ministère des Affaires extérieures que l'expremier ministre, Louis Saint-Laurent devait le choisir comme son successeur à la direction du parti libéral. M. Diefenbaker était alors au pouvoir. M. Pearson devenait ainsi le chef de l'opposition au parlement, poste qu'il occupait cinq années avant de prendre la direction du gouvernement canadien en 1963.

Son règne ne devait pas être facile. Chef d'un gouvernement minoritaire, il dut faire face à un vieil adversaire, John Diefenbaker, qui jamais ne le ménagea.

Son administration fut marquée par de présumés scandales qui éclaboussèrent quelques-uns de ses ministres et, finalement, ses propres adversaires.

M. Pearson ne réussit pas moins en cinq années à régler de nombreux problèmes nationaux, à doter le pays de plusieurs lois sociales et à instaurer le plan de retraite du Canada et celui du Québec.

On lui doit également l'abolition partielle de la peine capitale et l'adoption, à l'issue d'une violente controverse, d'un drapeau canadien. A M. Pearson revient par ailleurs le mérite d'avoir abordé le problème constitutionnel canadien, proclamé l'égalité des deux langues au pays et élaboré une politique nationale sur les langues officielles. Enfin, M. Pearson était un ami du Québec dont il comprenait les problèmes et les aspirations.

L'ancien premier ministre aurait sans aucun doute accompli davantage, sans cette opposition, souvent absurde, à la réalisation de ses projets.

On lui reprocha parfois d'administrer le pays en diplomate, ce qui était peut-être vrai, mais il est à se demander si, à ce moment, le pays n'avait pas plus besoin d'un diplomate que d'un politicien à sa direction.

## Une oeuvre considérable

Il suffit du reste de jeter un coup d'oeil sur son administration pour comprendre qu'en dépit de toutes les difficultés auxquelles puisse faire face un homme public, M. Pearson aura réussi à assurer l'évolution des institutions du pays et à en accroître l'importance sur le plan international.

Le défunt premier ministre était peut-être incompris de ses adversaires, même de ses amis, en ayant une vision bien différente de la vie canadienne et des problèmes mondiaux dont le Canada en somme ne pouvait se dissocier.

On se rappellera, par exemple, son intervention lors de la visite du général de Gaulle au pays en 1967. Plusieurs lui reprochèrent à ce moment ses remarques à l'endroit du représentant de la France, qui après son discours à l'hôtel de ville de Montréal, n'eut d'autre alternative que de retourner immédiatement à Paris.

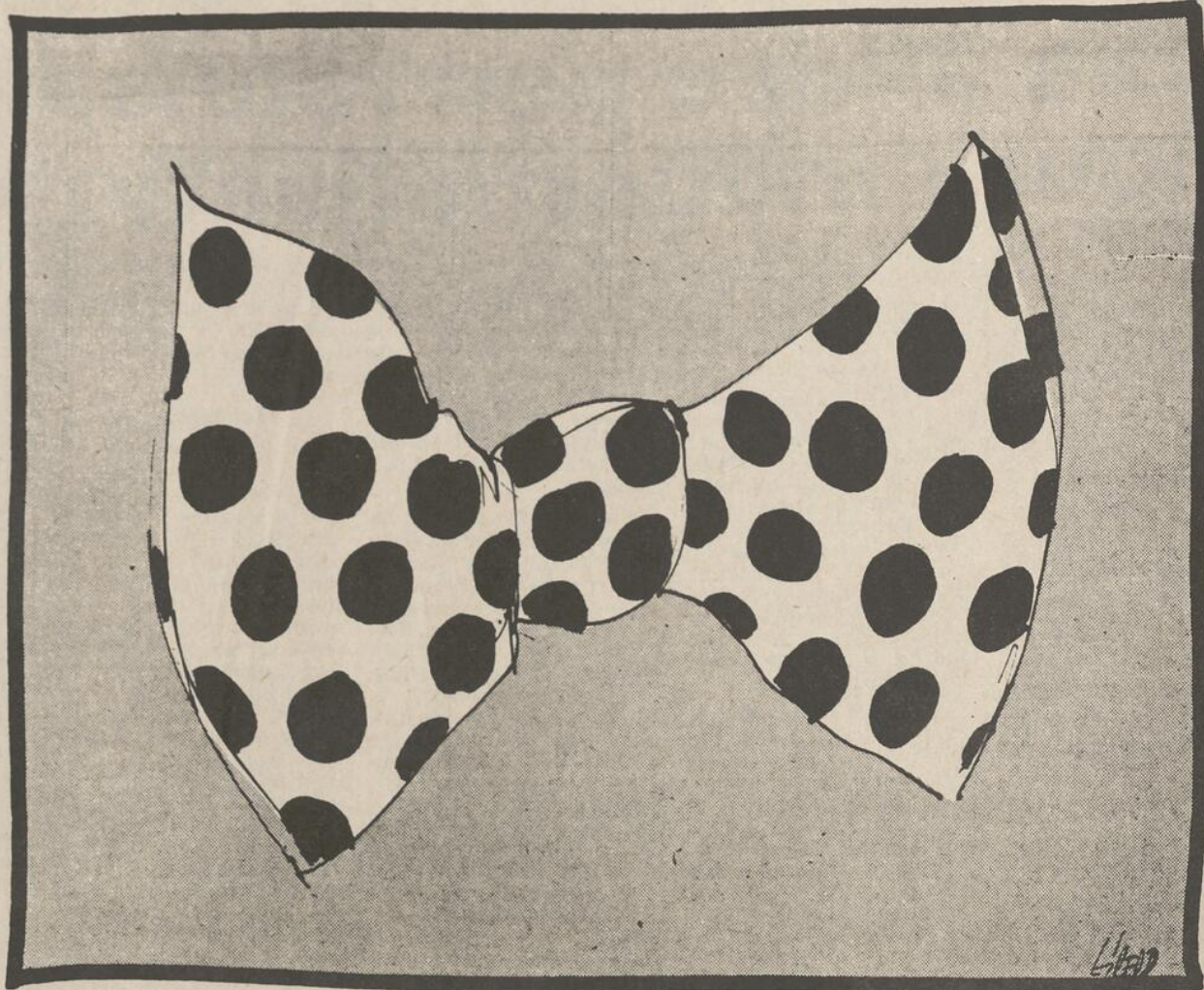
Mais un entretien Pearson-De Gaulle à Ottawa aurait-il arrangé les choses, alors que les relations entre Paris et Ottawa étaient déjà très tendues, en raison de la décision du général de négocier directement avec le Québec et d'ignorer, ou à peu près, le gouvernement canadien?

Quoi qu'il en soit, M. Pearson aura sûrement, à ce moment comme à d'autres moments où il fut dans l'obligation de prendre des décisions pénibles, agi selon les impératifs de l'heure.

On ne juge pas, du reste, un homme public selon un unique incident, mais d'après toute son oeuvre. Et l'oeuvre de Pearson, tant au plan mondial que national, est assez considérable pour commander le respect.

Il laisse la réputation d'un grand Canadien, dont son pays peut être fier, dont le peuple canadien lui-même peut s'enorgueillir. L'illustre défunt a tous les droits à sa reconnaissance.

Roland Gagné



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) (Droits réservés)

## De la diplomatie à la politique

OTTAWA PC — Né à Newtonbrook, en Ontario, en 1897, Lester Bowles Pearson était le deuxième fils du pasteur Edwin Arthur Pearson.

A l'âge de 17 ans, il s'engage dans l'Armée canadienne et passe quatre ans en Europe, à l'occasion de la première guerre mondiale comme lieutenant du "Royal Flying Corps".

En revenant au Canada en 1918, il poursuit son éducation dans les collèges publics à Peterborough, Toronto et Hamilton et, en 1919, il gradue au Collège Victoria de Toronto, affilié à l'Université de Toronto. Il possède alors un B.A. en Histoire, mais il gagne également des honneurs au basketball et au football. Il a aussi joué au baseball, au hockey et à la crosse.

Grâce à la Fondation Masses, il poursuit sa formation en histoire au Collège St-Jean de l'Université d'Oxford, où il obtiendra une maîtrise en Histoire en 1925.

En Angleterre, il est reconnu pour ses talents de joueur de crosse et de hockey.

Avant d'obtenir sa maîtrise en Histoire, le jeune Pearson enseigne à l'Université de Toronto et emploie ses temps libres comme instructeur de certaines équipes de hockey et de football.

C'est en 1928, que Lester Pearson entre dans la Fonction publique fédérale, au ministère des Affaires extérieures.

Il remplit les fonctions de premier secrétaire.

Entre 1931 et 1934, il est deux fois secrétaire de commissions royales d'enquête, la première sur le blé et la seconde sur les prix et les achats.

En 1935, il se retrouve au Haut-Commissariat du Canada à Londres où il passe six ans avant de revenir au Canada comme secrétaire adjoint au ministère des Affaires extérieures.

En 1942, M. Pearson est nommé ministre conseiller du gouvernement Canadien à Washington et, en 1944, reçoit le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du gouvernement canadien aux États-Unis.

En janvier 1945, il devient ambassadeur du Canada à Washington et revient au Canada en 1946, comme sous-secrétaire d'Etat au ministère des Affaires extérieures.

Le 10 septembre 1948, à la demande du premier ministre d'alors, M. Louis St-Laurent, il accède au Cabinet et devient ministre des Affaires extérieures. Il ne sera toutefois élu à la Chambre des communes que le 25 octobre 1948, à l'occasion d'une élection complémentaire dans le comté d'Algoma-Est, en Ontario.

En 1949, il représente le premier ministre canadien, M. St-Laurent, à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, à Londres, et en 1950,

il préside la délégation canadienne à l'occasion d'une rencontre sur les Affaires étrangères à Colombo, au Ceylan.

En septembre 1951, c'est à San Francisco cette fois qu'il se rend, à la tête de la délégation canadienne pour assister à une conférence sur le traité de paix avec le Japon.

En avril 1949, il avait été délégué par le Canada à la signature du Traité de l'Atlantique nord, à Washington, et en 1950, devenant le président de l'OTAN.

Plus tard, en 1954, il représente le Canada à la Conférence sur le désarmement, à Genève, en Suisse, laquelle mettait fin à la guerre d'Indochine.

Comme ministre des Affaires extérieures, il dirige les délégations canadiennes de la troisième à la onzième assemblée générale des Nations unies, à New York.

En 1952-1953, il sera d'ailleurs nommé président de la septième session.

Le 17 janvier 1958, il est choisi pour remplacer le leader libéral et ex-premier ministre canadien, M. Louis St-Laurent, et devient, par la même occasion, chef de l'Opposition, alors que M. John Diefenbaker était premier ministre.

A la suite des élections générales canadiennes, il devient premier ministre du Canada le 22 avril 1963.

## "J'aurais aimé faire mieux"

Ces extraits d'éditorialistes portent sur le décès, survenu mercredi, de l'ancien premier ministre du Canada Lester B. Pearson.

### Vie riche et fructueuse

Toronto Globe and Mail: Mike Pearson a vécu une vie extraordinairement riche et fructueuse... Il est passé sans difficultés du domaine académique à la fonction publique et enfin à la politique — ces trois domaines ne constituant pas normalement des carrières compatibles ou complémentaires — par suite de sa conception de la vie, de sa vie personnelle et de celle qui se déroulait autour de lui; il était au-dessus et bien loin de songer à se tailler une carrière personnelle.

Tout au long de sa vie, il a fait sienne une attitude de simple décence humaine, de gentillesse et de simplicité qui ont fait de lui une des personnalités politiques les plus appréciées de son époque.

Il n'a toutefois jamais cessé d'être un diplomate. Il était dans sa nature de tenter de comprendre les mobiles et les problèmes sous-jacents aux arguments, et d'accommoder les différences. C'est là que résidaient à la fois sa force et sa faiblesse en qualité de premier ministre...

### Un grand Canadien

Toronto Sun: L'image de Mike Pearson a grandi au cours des années... C'est avec du retard que les Canadiens en sont venus à considérer que Mike Pearson était peut-être un de nos plus grands premiers ministres. Son gouvernement minoritaire nous a donné l'assurance-santé, les programmes de retraite, une plus juste attention pour le Québec, en unification militaire pour le meilleur ou pour le pire. Voilà une liste de réalisations remarquables qui ont également nécessité l'apport d'une Opposition coopérative, forte et éclairée, en dépit des perpétuelles querelles avec Diefenbaker.

Ce bon garçon qui afin premier manquera au Canada.

### Un homme humble

Montreal Gazette: Lester B. Pearson

## M. Pearson et le Québec

OTTAWA PC — Le paradoxe de l'histoire aura placé l'ancien premier ministre Lester B. Pearson, homme diplomate et pacifique, au centre de controverse qui a perturbé passablement la scène politique canadienne dans les premières années de la décennie de 1960. Soucieux de l'unité canadienne et du rôle que devait jouer le Québec au sein de la Confédération, M. Pearson a dû faire face à des difficultés mettant en cause précisément des ministres du Québec, au moment même où il tentait de démontrer que les Québécois pouvaient, eux aussi, détenir des postes de commande dans les affaires de l'Etat canadien.

Alors chef d'un gouvernement minoritaire, l'ancien récipiendaire du prix Nobel de la paix a dû faire face aux attaques soutenues de l'opposition parlementaire concernant de présumés scandales dans lesquels étaient impliqués les ministres Guy Favreau, Maurice Lamontagne et René Tremblay, les trois "recrues québécoises" élues en 1963.

### Difficultés internationales

Par ailleurs, sur le plan international, M. Pearson a dû également faire face à des problèmes majeurs relatifs à la visite du général de Gaulle au Québec, en juillet 1967, et à la participation du Québec à la conférence du Gabon sur la francophonie mondiale.

Peu après la participation québécoise à cette réunion où le ministre de l'Education Jean-Guy Cardinal avait été reçu selon les mêmes considérations qu'un dignitaire d'un pays souverain, le gouvernement Pearson se voyait contraint de rompre les relations diplomatiques avec le Gabon sous prétexte que celui-ci avait enfreint les lois de la diplomatie internationale en invitant directement le Québec sans passer par Ottawa.

Dans le même temps, au début de 1968, le gouvernement canadien toujours dirigé par feu Lester B. Pearson menaçait également de couper les liens diplomatiques avec la France en raison de "son attitude vis-à-vis de l'affaire du Gabon".

L'un des pires moments de M. Pearson, comme premier ministre du Canada, a suivi le retentissement cri du général de Gaulle depuis le balcon de l'hôtel de ville de Montréal: "Vive le Québec libre", slogan des séparatistes du Québec.

Peu préparé à ce genre "d'accroc" à la diplomatie internationale, M. Pearson avait réagi promptement en déclarant que "certaines déclarations faites par le président de la France ont tendance à encourager la faible minorité de notre population qui cherche à détruire le Canada et, comme telles, elles sont inacceptables pour le peuple canadien et son gouvernement".

Pendant un certain temps, les rapports de l'axe Paris-Ottawa-Québec sont demeurés tendus et seul le temps a contribué à en atténuer l'effet.

Sur le plan intérieur, le règne de M. Pearson à la tête du gouvernement canadien a donné lieu à deux événements d'importance susceptibles de modifier, à ce moment-là, les relations entre le Québec et le reste du Canada: la formation de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et la première conférence fédérale-provinciale sur la constitution.

### Le nationalisme québécois

L'avènement du gouvernement Pearson, en avril 1963, coïncidait avec le début de la montée nationaliste au Québec et le premier ministre croyait préserver l'unité canadienne en mettant de l'avant, notamment, ces deux initiatives destinées à faire entendre d'avantage la voix des Québécois au sein de l'administration fédérale.

La commission BB fut formée peu de temps après la prise du pouvoir par M. Pearson soit le 19 juillet 1963.

"Le temps est venu, déclara-t-il à la Chambre des Communes, pour les Canadiens de faire un sérieux examen collectif de l'aspect biculturel et bilingue de notre pays, de l'enseignement de la langue française, de l'anglais, des relations générales entre les deux groupes ethniques qui ont fondé le Canada."

"Il faudrait en profiter pour encourager les Canadiens à exprimer leurs opinions sur la situation, soit eux-mêmes, soit par l'intermédiaire de leurs associations et de leurs organismes."

Depuis ce temps, plusieurs rapports ont été publiés sur la situation des deux langues principales du pays.

L'une des lois les plus importantes votées par le Parlement canadien, au chapitre de l'unité du pays, "La loi sur les langues officielles", est issue de l'une des recommandations de la commission Laurendeau-Dunton.

Des suggestions résultant d'une vaste étude sur les deux groupes ethniques fondateurs du pays ne suffisaient pas, disaient-ils, à résoudre le problème de la cohabitation pacifique au pays. Il fallait, de plus modifier certains articles de la constitution canadienne et, au lendemain de la conférence de la constitution de Toronto, en février 1967, le gouvernement Pearson se penchait sérieusement sur la possibilité d'une réunion fédérale-provinciale sur le sujet.

En février 1968, les premiers ministres provinciaux s'assemblaient autour de M. Pearson, à Ottawa, et abordaient le processus de révision de la constitution canadienne.

Plusieurs autres réunions de ce genre eurent lieu par la suite mais aboutirent à un échec à Victoria en juin 1971.

Ironie du sort, c'est le Québec qui, après avoir motivé le premier ministre Pearson de tenir de telles réunions, fut responsable de l'échec de Victoria en refusant d'endosser le projet de charte d'une nouvelle constitution parce que le problème de la sécurité sociale n'était pas résolu à sa satisfaction.

Dans l'ensemble, estiment plusieurs, le remplacement du gouvernement conservateur de John Diefenbaker par l'administration Pearson, en 1963, ouvrit de nouvelles perspectives dans la libération du Québec mais au moment même où le Front de libération du Québec faisait éclater des bombes dans Montréal au nom du nationalisme québécois.

Dans l'esprit de plusieurs, le passage de M. Pearson à la direction des affaires canadiennes a provoqué ce déblocage dans les discussions Québec-Ottawa, jusque-là tenues quasiment en catimini ou quelque peu en veilleuse.

## La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par  
La Voix de l'Est Ltée.  
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction de dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

### TARIFS D'ABONNEMENT

| Camelot   |       | Poste      | 1 MOIS | 3 MOIS | 6 MOIS | 1 AN  |
|-----------|-------|------------|--------|--------|--------|-------|
| Par jour: | .15   |            |        |        |        |       |
| Samedi:   | .25   | Canada     | 4.50   | 13.00  | 26.00  | 50.00 |
| Semaine:  | 1.00  |            |        |        |        |       |
| Année:    | 50.00 | États-Unis | 6.00   | 15.00  | 26.00  | 50.00 |

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679



L'ex-premier ministre du Canada est ici photographié en compagnie de son épouse, Maryon, dans le jardin de leur résidence à Ottawa, en 1964. M. Pearson aimait cultiver les tulipes et on l'aperçoit à l'arrière d'un bouquet de tulipes de couleur rouge, fleurs qui portaient son nom.

(Photo PC)



M. Pearson, au centre, M. John Diefenbaker (à droite) et le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield écoutent attentivement les procédures d'ouverture à la conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa, en 1969.

(Photo PC)



Mme Pearson accompagnait son époux à une grande assemblée du Parti libéral tenue au centre torontois O'Keefe, durant la campagne électorale de 1962.



Alors Premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson assiste aux funérailles de l'ex-gouverneur général du Canada, M. Vincent Massey, le 4 janvier 1968. A l'arrière de M. Pearson, on reconnaît un autre ancien premier ministre du Canada,

M. John Diefenbaker, en compagnie de son épouse, Olive. A sa droite, l'ex-premier ministre Louis St-Laurent, qui aura 91 ans le 1er février 1973.

(Photo PC)

## Le décès de M. Lester B. Pearson

# Les hommages fusent de toutes les parties du pays

En apprenant le décès de M. Lester Bowles Pearson, de nombreux Canadiens ont tenu à rendre hommage à l'ancien Premier Ministre du Canada.

La plupart d'entre eux ont fait écho aux propos tenus par le chef du Parti progressiste conservateur, M. Robert Stanfield.

"La mort de M. Pearson me touche personnellement de même que les Canadiens de toutes convictions politiques qui l'ont connu, respecté et aimé. Ses activités ont été diverses mais pour moi il restera toujours l'homme qui a consacré ses efforts à rapprocher les gens et à éliminer les causes de malentendus".

De son côté, le sénateur Paul Martin a déclaré: "Je pleure la mort d'un ami très cher. Nous sommes tous attristés par la mort de Mike Pearson. Mike était un premier ministre et un homme public dévoué qui a travaillé énergiquement pour l'unité canadienne et la coopération internationale".

M. John Diefenbaker, une des premières personnalités politiques à commenter la mort de M. Pearson, a exprimé sa profonde tristesse.

"Que ce soit dans le domaine diplomatique ou dans le domaine politique, il était un heureux combattant". M. Diefenbaker, qui a précédé M. Pearson au poste de premier ministre, a exprimé en son nom et au nom de son épouse Olive ses condoléances à Mme Pearson et à la famille Pearson.

Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Alex Campbell, a déclaré: "Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard pleurent la mort d'un grand homme".

Il a rendu de grands services au Canada, a déclaré le premier ministre de l'Ontario M. William Davis.

"Peu de personnalités dans l'histoire ont été aussi éminentes. Il a été soldat, pilote, professeur à l'université, diplomate, ministre et premier ministre..."

"Au nom du gouvernement en en celui de tous les Ontariens, je me permets d'exprimer mes sincères condoléances à Mme Pearson et à sa famille pour la mort de ce grand Canadien."

Le Canada a perdu un grand homme d'Etat, a déclaré le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed. "Ses qualités de chef étaient reconnues partout dans le monde. Je sais que tous les Albertains se joignent à moi pour exprimer nos condoléances à Mme Pearson et sa famille".

Mme Eileen Dailly, premier ministre par intérim de la Colombie-Britannique, a également transmis ses condoléances à la famille Pearson de la part de la population de la province.

Non seulement M. Pearson était un grand diplomate, a-t-elle souligné, mais il a fait honneur à notre pays, notamment en méritant le prix Nobel de la paix.

Le premier ministre David Barrett est en va-

cances à Mexico et l'ancien premier ministre W. A. C. Bennett est en croisière.

Le ministre des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, M. Wilfrid Bishop, qui est premier ministre par intérim en l'absence de M. Richard Hatfield, a déclaré: "La mort de M. Pearson laisse à de nombreuses personnes le sentiment d'une grande perte. M. Pearson s'est consacré à la paix et à la coopération internationale."

"Au nom de la population du Nouveau-Brunswick, je transmets mes plus sincères condoléances à la famille de M. Pearson, pour qui la perte est encore plus grande."

"Ses réalisations passeront à l'histoire... un drapeau canadien, l'assurance-maladie, le régime de retraite, ses nombreuses contributions à l'OTAN et aux Nations Unies", a déclaré le chef du Parti libéral de l'Alberta, M. Bob Russell.

Le sénateur Harry Hays, qui a été ministre de l'Agriculture dans le cabinet Pearson pendant trois années, a déclaré de son domicile de Calgary: "Il était l'un des plus grands hommes que j'ai connus, un grand humaniste, une personne aimable et bienveillante. Il était d'une grande loyauté et n'a jamais oublié ceux qui l'ont aidé".

Le chef du Parti libéral de l'Ontario, M. Robert Nixon, a confié que la nouvelle l'avait profondément affligé.

Je l'ai visité peu de temps avant sa mort, a révélé le président du Conseil privé, M. Allan MacEachen, et il envisageait celle-ci avec courage et bonne humeur.

Le sénateur E. C. Manning, qui a été premier ministre créditiste de l'Alberta du temps que M. Pearson était premier ministre, a déclaré, mercredi soir à Edmonton, que Lester B. Pearson avait été un grand Canadien, tout spécialement dans le domaine de la diplomatie internationale.

Il a avoué avoir appris la mort de l'ancien premier ministre avec un profond regret.

Pour M. Robert Thompson, ancien leader national du Crédit social, la mort de M. Pearson touche le cœur de chaque Canadien et d'innombrables personnes autour du monde. Il a ajouté que le pays avait perdu un fils loyal et respecté qui laissera son nom à l'histoire.

Selon l'ancien ministre des Pêcheries sous le gouvernement de Louis St-Laurent, M. James Sinclair, la seule façon de décrire M. Pearson est de dire qu'il a été un homme de bien qui a fait son possible pour le Canada. C'est la fille de M. Sinclair qui a marié le successeur de M. Pearson, Pierre Trudeau.

L'ancien premier ministre Louis Saint-Laurent a déclaré à Québec, que la mort de M. Pearson évoquait chez lui des sentiments profonds de regret et d'une perte personnelle.

M. Saint-Laurent, qui célébrera son 91<sup>e</sup> anniversaire de naissance le 1<sup>er</sup> février prochain, a publié un communiqué dans lequel il rappelle que son association avec M. Pearson a débuté en 1946 lorsqu'ils ont respectivement été nommés secrétaire et sous-secrétaire aux Affaires extérieures.

"Je crois que notre amitié et nos relations d'affaires nous ont permis dans les dix années que nous avons travaillé ensemble d'accomplir plus pour notre pays que nous aurions pu le faire individuellement".

"Comme chef du Parti libéral et premier ministre, il a servi avec imagination et courage les in-

térêts que nous partageons pour le bien du Canada et du monde. Depuis qu'il s'est retiré, il a continué de servir ces intérêts avec la même dévotion et initiative".

"La perte d'un des fils les plus illustres du Canada est une perte pour le monde entier", a conclu M. Saint-Laurent.

A Ottawa, le chef de l'Opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a déclaré que la mort de M. Pearson, l'affligeait personnellement, comme elle afflige tous les Canadiens des diverses allégeances politiques, qui l'aimaient et le respectaient.

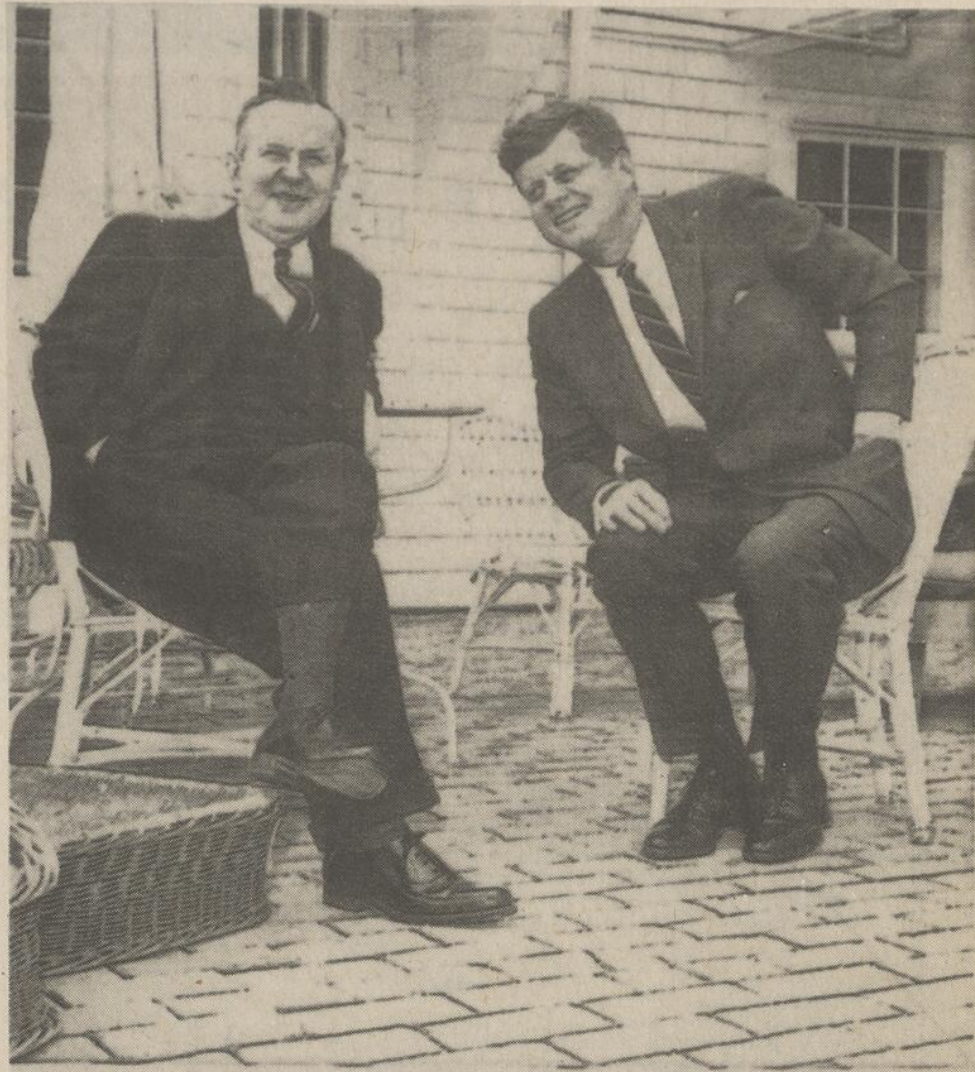
Ce que M. Stanfield retient c'est l'énergie que

M. Pearson a déployée à unir les hommes et à éliminer les causes de mécontentement.

"Il était un homme très chaleureux et aimable" a-t-il souligné au cours d'une conférence de presse.

Il a raconté qu'il l'avait rencontré pour la première fois alors qu'il était premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, en 1958. M. Pearson était chef de l'Opposition et menait sa campagne électorale.

Même si M. Pearson était d'allégeance politique différente, M. Stanfield a mentionné qu'il a toujours eu une oreille attentive pour la personne de M. Pearson.



M. Lester B. Pearson, alors premier ministre du Canada, cause amicalement avec le président des Etats-Unis, M. John F. Kennedy, pour le bénéfice des photographes. Cette photo fut prise le 10 mai 1963, à la résidence d'été de M. Kennedy, à Hyannis Port, au Cap Cod.

(Photo PC)



Fervent partisan du sport national américain, M. Pearson a lui-même été semi-professionnel au baseball. On le voit ici alors qu'il était à la barre du Parti libéral fédéral, démontrant son style de lanceur, à Kingston, en Ontario, en 1962.

(Photo PC)

# CHEF

Ecoutez, tous les samedis  
de 10 h. à 11 h. a.m.,  
"ACTUALITÉ COWANSVILLE"

Directement de l'Hôtel Maurice, à Cowansville

Animateurs  
Marc Gendreau et Jean-Noël Parenteau

Invitée: Mme SOLANGE DESOURDY  
épouse du maire de Cowansville

RADIO-GRANBY, 1450 AU CADRAN

## Gérante occupée

A cette époque de l'année, le bureau de poste d'une localité nommée Christmas, en Floride, est fort occupé.

La responsable du bureau, Mme Juanita Tucker, a déclaré qu'on avait reçu plus de 150.000 lettres et cartes depuis le début de décembre. Le personnel comprend Mme Tucker et deux commis.

La gérante, qui effectue ce travail depuis 40 ans, s'occupe des demandes qui parviennent de tous les coins du monde.

Elle répond au courrier du Père Noël sous forme de cartes illustrant le bon vieillard à barbe blanche, en y ajoutant un mot gentil de "Santa Claus".

On adresse des milliers de cartes en demandant qu'elles soient retournées aux destinataires, après avoir été obliées du bureau de poste de Christmas.

Mme Tucker avait été nommée maître de poste par le président américain de l'époque, Herbert Hoover.



Une façon sûre de régler ce problème est d'éviter les jouets ou cadeaux traditionnels et d'opter pour l'originalité: un objet décoratif, une pièce d'artisanat par exemple.

## Le fait de gagner à la loterie suscite un climat de sécurité

LONDON, Ont. PC — Le fait de gagner à la loterie suscite un merveilleux climat de sécurité, mais apporte aussi quelques problèmes, a déclaré une veuve domiciliée à London, Ontario.

Mme Ethelwyn Hitsman, 56 ans, a obtenu un gros lot, soit \$480.000, au sweepstake irlandais de l'automne 1971.

Peu après ce coup de chance, elle s'est installée avec ses trois filles dans un autre quartier de la ville.

Ce logis est plus coûteux, mais le déménagement

avait surtout pour but d'éviter les tracasseries des voisins. Ceux-ci surveillaient tous ses faits et gestes. Mme Hitsman dut changer de numéro de téléphone à trois reprises.

"Je ne pouvais sortir de la maison sans être ennuyée", a-t-elle précisé, au cours d'une interview.

Certains voisins se rendaient chez elle sans invitation, pour repartir en emportant différents objets.

"Vous n'en aurez plus besoin, car maintenant vous allez tout rénover", di-

saient-ils en guise d'explication.

Mme Hitsman a par ailleurs reçu des lettres plus bizarres.

### Des quêtes

Ce courrier contenait de nombreuses demandes en mariage. Un veuf de Toronto, sans lui offrir une existence conjugale, voulait que Mme Hitsman aille s'installer avec lui et ses neuf enfants.

Un Canadien de Niagara Falls lui a demandé de payer ses dettes de jeu. Environ quatre mois après avoir gagné le gros lot, Mme Hitsman a abandonné son emploi d'infirmière à l'hôpital Westminster. Elle était fatiguée de travailler la nuit, et désirait consacrer plus de temps à ses filles, âgées respectivement de 22, 19 et 18 ans.

## Mouna garde ses enfants

AMMAN (PA) — La princesse Mouna, épouse divorcée du roi Hussein de Jordanie, a obtenu la garde des quatre enfants du couple, et un palais situé à 15 milles d'Amman.

Un porte-parole du palais royal a fait connaître hier ces précisions.

La princesse Mouna, 31 ans, fille d'un officier de l'armée britannique, se trouve en Jordanie avec ses enfants, Abdullah, 10 ans, Feisal, 9 ans, et les jumelles Zein et Aisha, âgées de 4 ans.

Après onze ans de vie conjugale, le roi Hussein, 37 ans, a obtenu le divorce récemment et il s'est remarié dimanche avec Alia Toukan, 24 ans, une Palestinienne, fille d'un diplomate retraité.

# Madame

## Une façon sûre de régler un problème

L'achat d'un cadeau est parfois un souci plus qu'un plaisir. Ainsi, que donner à un neveu ou à une filleule choyés qui ne manquent vraiment de rien?

Une façon sûre de régler ce problème est d'éviter les jouets ou cadeaux traditionnels et d'opter pour l'originalité: un objet décoratif, une pièce d'artisanat par exemple, que vous pourriez

exécuter vous-même avec plaisir et créativité.

Ne croyez-vous pas qu'un ou plusieurs personnages-vedettes du monde enfantin comme Astérix le Gaulois, Tintin, Bobinette ou un clown sympathique, comblerait de plaisir le bambin dont il partagerait la chambre? Ce n'est pas difficile à faire: un brin de talent pour dessiner et un brin de dextérité manuelle suffisent pour réussir l'entreprise.

Confectionnez d'abord de la pâte à modeler maison avec laquelle vous réaliserez les personnages. Mélangez dans une casserole deux tasses de bicarbonate de soude (une boîte d'une livre) et une tasse de fécule de maïs. Délayez avec une tasse et quart d'eau froide et portez à ébullition sur feu moyen, en remuant constamment. Laissez mijoter environ une minute ou jusqu'à ce que la composition ait la consistance d'une purée légère de pomme de terre (évitée de trop cuire, car la pâte s'émietterait). Jetez immédiatement sur une assiette et recouvrez de papier absorbant humide. Lorsqu'elle est tiède et facile à manipuler, pétrissez-la un peu, comme de la pâte ordinaire.

Prélevez la moitié de la pâte à modeler que vous conserverez dans un sac de polythène bien fermé, pour qu'elle reste malléable. Une recette de pâte suffit pour deux figures de six pouces de haut.

En vous guidant sur une illustration du personnage, modelez le sujet sur une feuille de papier ciré et

décorez-le sans tarder, tandis que la pâte est encore molle. Pressez dans la masse, en guise de décorations, des boutons pour représenter les yeux, des boules ou des pastilles de pâte pour le nez, de la laine ou de la ficelle pour les cheveux, de la dentelle ou du rickrac comme bordure. Glissez la figure et le support papier sur une plaque à biscuits et laissez durcir quelques jours à la température de la pièce, jusqu'à ce que la pâte ait complètement séché. Peignez les personnages à la gouache en soulignant les détails d'une couleur contrastante. Vous serez fière de vous et de votre création, un cadeau personnel, original et sûr de plaire.

## Jagger au Nicaragua

LONDRES, Reuter — Mick Jagger, le chanteur du groupe des Rolling Stones et son épouse Bianca ont quitté Londres mardi pour le Nicaragua, afin de retrouver Mme Doris Marcias, la mère de cette dernière.

Mme Doris Marcias possédait un magasin dans le centre de Managua, la capitale dévastée, il y a quatre jours, par un tremblement de terre.

Mick Jagger et sa femme sont partis pour la Jamaïque d'où ils espéraient affréter un avion charter qui les conduirait à Managua.



### Soirée mexicaine

GRANBY — Les Fantaisistes de Granby organisent une soirée mexicaine qui aura lieu le samedi 31 décembre, à 9 heures, à la salle Idéale. Il y aura des prix pour les gens les mieux costumés. Orchestre: Gerry Blais. Bienvenue à tous.

### Nomination

QUEBEC (PC) — Mlle Nicole Niquette Delage, âgée de 32 ans, de Montréal, a été nommée directrice de l'Office de la protection du consommateur.

Sa nomination a été annoncée mercredi par le ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, M. William Tetley.

Mlle Delage, qui assumera ses nouvelles fonctions à compter du 1er janvier, est la fille de M. Gérard Delage, personnalité bien connue dans le monde de la gastronomie et président de l'Association des restaurateurs du Québec.

Après des études juridiques, elle s'est occupée activement, au cours des dernières années, des problèmes des consommateurs, notamment comme animatrice à la radio et à la télévision.

### "Playgirl"

CHICAGO (AFP) — "Playboy" a enfin son homologue: "Playgirl", dont le premier numéro, tiré à un million d'exemplaires, sera dans les kiosques la semaine prochaine.

Mais ceux qui s'attendaient à un parallélisme parfait entre les deux revues de sexe opposé, en sont pour leurs frais. Le principe de "oeil pour oeil" ne va pas plus loin que la page centrale. Alors que "Playboy" y étale traditionnellement une beauté entièrement nue, le premier numéro de "Playgirl" rend la monnaie de la pièce en publiant au même endroit et de même grandeur la photo de l'homme de l'année de l'automobile club américain, Mike Kiss, avec son casque de pilote placé à l'endroit stratégique. C'est là que s'arrêtent toutes les ressemblances. "Playgirl", déclare sa jeune rédactrice en chef, Carol Harrington St. Francis, "vise à l'excellence littéraire" et se situe à mi-chemin entre le mouvement de libération de la femme et l'exploitation des instincts sexuels.

### Un film muet

TOKYO Reuter — Un classique du film muet, "Modern Times", de Charlie Chaplin, est retenu à l'affiche des cinémas de Tokyo pour une période indéterminée, après avoir attiré des foules de spectateurs.

Dans un cinéma de la ville, 193.000 personnes ont vu le film au cours des quatre semaines précédant le 15 décembre, ce qui représente un montant de \$375.000, un record de vente pour une période d'un mois par rapport à tout autre film présenté au Japon.

## Coop-Enfants Granby change son nom

GRANBY — A la suite de circonstances imprévisibles, le gouvernement fédéral, dans son programme des Initiatives locales, refusa, à la garderie Coop-Enfants Granby, une subvention plus que nécessaire au fonctionnement de la garderie.

Les membres se sont alors tournés vers le ministère des Affaires sociales du Québec, pour obtenir une rencontre au ministère même. La réponse fut "qu'il n'était pas question d'espérer une aide financière". Le Québec n'est pas prêt à faire face aux problèmes des mères de famille, travaillant à l'extérieur du foyer.

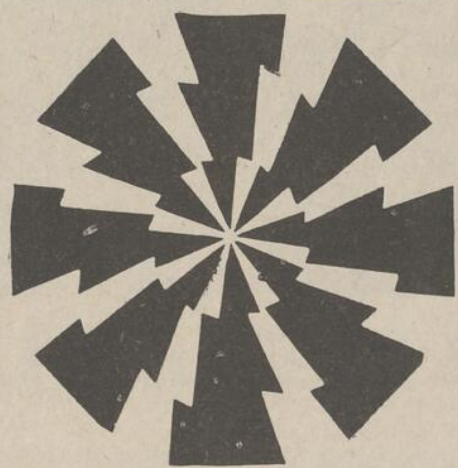
Il semble qu'on ait pas encore prévu que les parents d'enfants en bas âge désirent un endroit qui répond aux besoins d'éveil de leurs enfants.

Puisque la subvention fédérale a été refusée à cause d'un permis, les organisateurs recommencent des démarches avec le ministère du Travail. Ils espèrent également que le ministre Castonguay tiendra parole en faisant activer la délivrance du permis d'exploitation de l'établissement. Tout ceci permettra de renvoyer le projet initial au Programme des Initiatives locales.

En attendant, une bonne nouvelle est arrivée vendredi, soit l'accréditation de la garderie. Désormais, Coop-Enfants Granby changera de nom pour Garderie coopérative Tournesol Granby.

Tous les espoirs sont permis, et les responsables souhaitent que la Nouvelle Année fera rouvrir les portes de la garderie et par le fait même, agrandir les rangs. La population sera d'ailleurs avisée, dès que les nouvelles parviendront aux responsables.

Mme Marie-Françoise Gosselin profite de cette occasion, pour remercier de tout coeur sa sœur Rachel Payement et les personnes du Centre de Bénévolat qui ont permis à la garderie de fonctionner toute la semaine dernière.



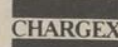
# FRANKLIN

## LE CENTRE D'ÉCLAIRAGE

Une entreprise québécoise

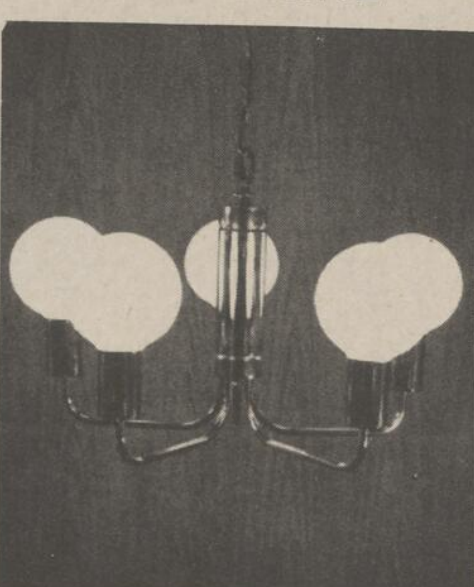
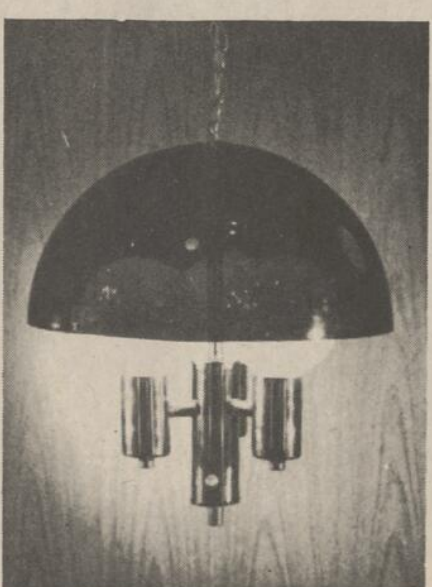
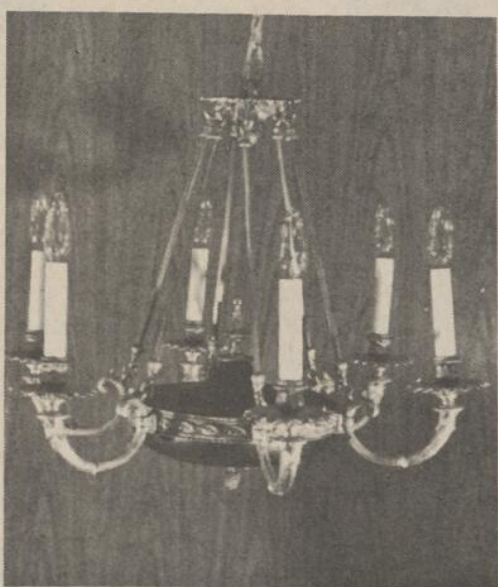
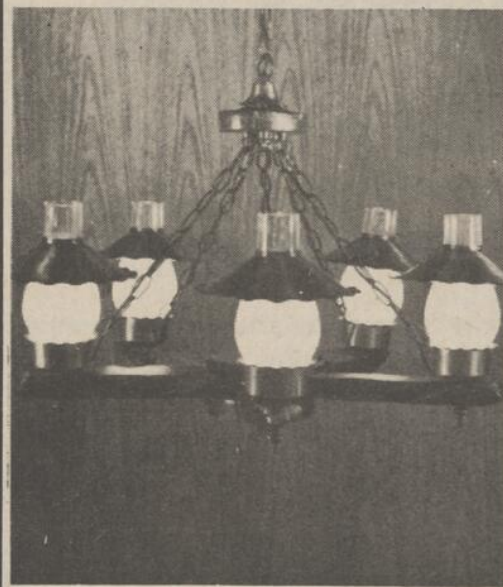
1204, rue PRINCIPALE (Chemin St-Paul) GRANBY 378-4628

Maintenant ouvert le jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m. et le samedi jusqu'à 5 h. p.m.



SUR VOS ACHATS DE FIXTURES ÉLECTRIQUES SEULEMENT

POUR VOS RÉNOVATIONS D'APRÈS LES FÊTES, CHOISISSEZ L'ENDROIT PAR EXCELLENCE



## votre horoscope

**BELIER** du 21 mars au 20 avril

Période de calme et de repos. Tachez de vous reposer au lieu de vous acharner avec entêtement maintenant. Demain tout marchera.

**TAUREAU** du 21 avril au 20 mai

Consolidez vos positions en colmatant les points faibles et en améliorant vos rapports fraternels. Soignez votre habillement.

**GEMEAUX** du 21 mai au 21 juin

Les événements se succèdent à un rythme trop rapide pour votre goût. Prenez votre temps pour régler les affaires!

**CANCER** du 22 juin au 22 juillet

Rendez les services qu'on vous demande. Des amis vous inviteront à une réception prochainement; allez-y! Vous rencontrerez peut-être la personne de vos rêves.

**LION** du 23 juillet au 23 août

Recherchez les occasions de vous hausser dans l'esprit de vos amis. Soyez méticuleux dans votre travail.

**VIERGE** du 24 août au 22 sept.

Vous devez vous mêler de votre prochain, surtout dans votre milieu de travail. Soyez ferme et résolu avec vos patrons!

**BALANCE** du 23 sept. au 23 oct.

Période formidable pour faire des rencontres. Favorisez les sorties, acceptez les invitations. C'est le temps rêvé pour vous amuser!

**SCORPION** du 24 oct. au 22 nov.

N'attendez plus pour réaliser vos projets, vos affaires en cours. Il faut passer immédiatement à l'action, et la chance est avec vous.

**SAGITAIRE** du 23 nov. au 21 déc.

Soyez tranquille! Retardez vos projets qui paraissent douteux ou incertains. Laissez les choses comme elles le sont présentement.

**CAPRICORNE** du 22 déc. au 20 déc.

Cultivez l'amitié. Collaborez à de nouvelles participations intéressantes. Les rencontres que vous ferez vous apporteront du nouveau inespéré.

**VERSEAU** du 21 jan. au 19 fév.

L'amour vous guette. Soyez prudent et n'essayez pas de forcer les événements. Les astres vous apporteront assez de chance.

**POISSONS** du 20 fév. au 20 mars.

Vous devez faire preuve de patience. Sur le plan sentimental vous serez gâté. Oubliez vos affaires professionnelles pour le bonheur de votre amour.

Granby, Waterloo ... nez à nez

## Bélisle fait des siennes, et les Vics déclassent Longueuil 10 à 4 — Lachine à Granby, ce soir à 9h

LONGUEUIL — Ivanoe Bélisle est revenu en grande forme d'un congé permis, chez ses parents, à l'occasion de la Noël, et il a enfilé un autre tour du chapeau hier soir, pour conduire les Vics de Granby à une écrasante victoire de 10 à 4 sur les jets de Longueuil, dans une des deux parties de la ligue Junior "A" du Québec, disputée à Longueuil hier soir. Dans l'autre partie, les Maroons de Waterloo ont défait les Aigles de St-Jean 7 à 3. Donc, l'égalité persiste en première place, mais elle pourrait ne plus exister ce soir, alors que les Vics reçoivent Lachine à 9 h., et que Waterloo est au repos. D'ailleurs, les Maroons recevront St-Jérôme jeudi prochain, seulement. Ce sera le début d'une série de trois parties pour les Maroons, à domicile.

Les Vics, à l'issue d'une dure pratique mercredi soir, ne se sont pas ressentis de la diode et des tourterelles des fêtes, bien au contraire. L'offensive était en grande, et la défensive, avec le retour de Marc Goulet, était aussi à son meilleur.

En plus de Goulet, on

notait aussi le retour de Jean Beauchemin des midgets, Pierre Bernier, Mario Claude, Bob Beauchemin et Pierre Laliberté étaient toujours absents.

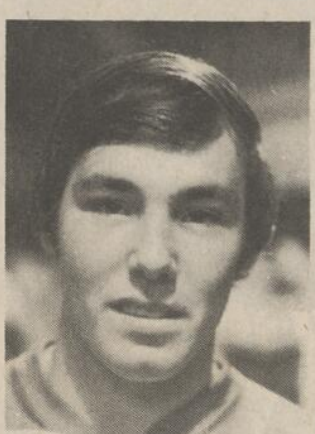
### CE SOIR A GRANBY

Ce soir, les Vics reviendront devant leurs partisans, et tenteront d'augmenter leur avance en tête, alors qu'ils accueilleront les Rapides de Lachine. C'est un autre match excitant qui est prévu, surtout que Lachine demeure toujours en 3e position, derrière Waterloo et Granby. Il n'est pas impossible que Pierre Bernier soit de retour au jeu. Le match est prévu pour 9 heures au Palais des Sports; les Vics seront ensuite au repos jusqu'au 5 janvier prochain.

Outre la belle performance de Ivanoe Bélisle hier soir, notons celles de Mario Hardy avec deux buts et deux passes, et Michel Cournoyer avec deux buts et une assistance. L'honneur de compter le 200e but des Vics cette saison est revenu à Mario Hardy, à la toute fin du match.

Les autres compteurs des Vics ont été Marc Goulet, Paul Boulay et

Gilles Rheault; pour Longueuil, Barfoot, Bourdon, Sheewan et Lacoste ont été les seuls à déjouer Michel Dion, dans la cage des Vics. Ces derniers ont nettement dominé le jeu, et les lancers le prouvent, soit 52-44 en faveur des Vics.



Ivanoe Bélisle

dont 21 lancers pour Granby dans la seule 3e période.

Le match a été marqué d'une solide mise en échec, mais une seule bagarre, impliquant Roy

et Cloutier, signalée.

Les Vics, qui en étaient à leur 7e victoire consécutive, menaient 2 à 1 après la première période. Ils ont définitivement écarté les jets en deuxième période, avec une poussée de quatre buts contre un seul pour Longueuil.

Ce soir donc, à Granby, les Vics tenteront de terminer l'année 1972 en beauté, alors qu'ils accueilleront les Rapides de Lachine à 9 h.. Une formidable occasion pour Granby d'augmenter son avance au sommet.

### Première période

1. Granby: Bélisle (Lussier, Hardy) 7:05.  
2. Granby: Cournoyer (Lussier, Arès) 7:20.  
3. Longueuil: Barfoot (Bourdon, Bouchard) 8:32.  
Punitions: Bélisle 4:36, Sheewan 5:21, R. Cournoyer, double mineure 19:44.

### Deuxième période

4. Granby: Bélisle (Lussier, Comeau) 1:56.  
5. Longueuil: Bourdon (Sheewan, Barfoot) 3:57.  
6. Granby: Cournoyer (Hardy) 5:14.  
7. Granby: Bélisle (Rheault) 12:31.  
8. Granby: Goulet (Desrochers, Dunn) 16:52.  
Punitions: Roy 3:41,

(Coulombe, Comeau) 14:34.

2—Wat.: Luc Gélinau (Cameron) 16:52.

3—Wat.: Wayne Cameron (Gélinau, Jutras) 17:53.

4—Wat.: Gaétan Paradis (Bachand, Boudreault) 19:35.

5—St-J.: André Coulombe (Tombs, Comeau) 19:45.

Punitions: Comeau 16:26.

Deuxième période

6—Wat.: Daniel Doyon (Foley, Bissonnette) 12:56.

7—St-J.: Michel Carreau (Tougas, Gauthier) 13:52.

Punition: Bouthillier 14:20.

Troisième période

8—Wat.: Wayne Cameron (Jutras, Gélinau) 6:29.

9—Wat.: Gaétan Paradis (Boudreault, Bisson) 14:25.

10—Wat.: Wayne Cameron (Gélinau, Williams) 17:21.

Punition: Knight 19:03.

Lancers par:

Waterloo 17 12 14-43

St-Jean 13 14 18-45

3. C'Ville: Roger (Stowe, Ouellet) 10:44.

4. C'Ville: Leroux (Boomhower, Fortin) 11:32.

5. C'Ville: Goyer (Roger, Tardif) 14:50.

Punitions: Leroux 0:51, Rocheleau 4:51, Blanchet 7:31, Blackburn 7:31, Tardif 12:07, Sauvé 12:07, Goyer 18:47.

Deuxième période

6. Chambly: Perreault (Duchesne, Meunier) 7:01.

7. C'Ville: Ouellet (Boomhower, Tardif) 12:41.

8. Chambly: M. A. Duhamel (Laverne) 16:35.

Punitions: Tremblay 5:01, Blanchet 5:44, Blackburn 11:59, S. Sirois 15:19, Perreault 18:03, Blanchet 19:45.

Troisième période

9. C'Ville: Boomhower (Stowe, Steingruber) 19:54.

Punitions: Tremblay 11:18, R. Duhamel 19:34.

Lancers: Chambly 14, C'Ville 34.

Assistance: 987.

SOMMAIRE

Première période

1. Chambly: M. A. Duhamel (R. Duhamel, Duplin) 0:34.

2. C'Ville: Stowe (Ouellet, Roger) 7:52.

3. C'Ville: Roger (Stowe, Ouellet) 10:44.

4. C'Ville: Leroux (Boomhower, Fortin) 11:32.

5. C'Ville: Goyer (Roger, Tardif) 14:50.

Punitions: Leroux 0:51, Rocheleau 4:51, Blanchet 7:31, Blackburn 7:31, Tardif 12:07, Sauvé 12:07, Goyer 18:47.

Deuxième période

6. Chambly: Perreault (Duchesne, Meunier) 7:01.

7. C'Ville: Ouellet (Boomhower, Tardif) 12:41.

8. Chambly: M. A. Duhamel (Laverne) 16:35.

Punitions: Tremblay 5:01, Blanchet 5:44, Blackburn 11:59, S. Sirois 15:19, Perreault 18:03, Blanchet 19:45.

Troisième période

9. C'Ville: Boomhower (Stowe, Steingruber) 19:54.

Punitions: Tremblay 11:18, R. Duhamel 19:34.

Lancers: Chambly 14, C'Ville 34.

Assistance: 987.

SOMMAIRE

Première période

1. Chambly: M. A. Duhamel (R. Duhamel, Duplin) 0:34.

2. C'Ville: Stowe (Ouellet, Roger) 7:52.

7—St-J.: Michel Carreau (Tougas, Gauthier) 13:52.

Punition: Bouthillier 14:20.

Troisième période

8—Wat.: Wayne Cameron (Jutras, Gélinau) 6:29.

9—Wat.: Gaétan Paradis (Boudreault, Bisson) 14:25.

10—Wat.: Wayne Cameron (Gélinau, Williams) 17:21.

Punition: Knight 19:03.

Lancers par:

Waterloo 17 12 14-43

St-Jean 13 14 18-45

3. C'Ville: Roger (Stowe, Ouellet) 10:44.

4. C'Ville: Leroux (Boomhower, Fortin) 11:32.

5. C'Ville: Goyer (Roger, Tardif) 14:50.

Punitions: Leroux 0:51, Rocheleau 4:51, Blanchet 7:31, Blackburn 7:31, Tardif 12:07, Sauvé 12:07, Goyer 18:47.

Deuxième période

6. Chambly: Perreault (Duchesne, Meunier) 7:01.

7. C'Ville: Ouellet (Boomhower, Tardif) 12:41.

8. Chambly: M. A. Duhamel (Laverne) 16:35.

Punitions: Tremblay 5:01, Blanchet 5:44, Blackburn 11:59, S. Sirois 15:19, Perreault 18:03, Blanchet 19:45.

Troisième période

9. C'Ville: Boomhower (Stowe, Steingruber) 19:54.

Punitions: Tremblay 11:18, R. Duhamel 19:34.

Lancers: Chambly 14, C'Ville 34.

Assistance: 987.

SOMMAIRE

Première période

1. Chambly: M. A. Duhamel (R. Duhamel, Duplin) 0:34.

2. C'Ville: Stowe (Ouellet, Roger) 7:52.

3. C'Ville: Roger (Stowe, Ouellet) 10:44.

4. C'Ville: Leroux (Boomhower, Fortin) 11:32.

5. C'Ville: Goyer (Roger, Tardif) 14:50.

Punitions: Leroux 0:51, Rocheleau 4:51, Blanchet 7:31, Blackburn 7:31, Tardif 12:07, Sauvé 12:07, Goyer 18:47.

Deuxième période

6. Chambly: Perreault (Duchesne, Meunier) 7:01.

7. C'Ville: Ouellet (Boomhower, Tardif) 12:41.

8. Chambly: M. A. Duhamel (Laverne) 16:35.

Punitions: Tremblay 5:01, Blanchet 5:44, Blackburn 11:59, S. Sirois 15:19, Perreault 18:03, Blanchet 19:45.

Troisième période

9. C'Ville: Boomhower (Stowe, Steingruber) 19:54.

Punitions: Tremblay 11:18, R. Duhamel 19:34.

Lancers: Chambly 14, C'Ville 34.

Assistance: 987.

SOMMAIRE

Première période

1. Chambly: M. A. Duhamel (R. Duhamel, Duplin) 0:34.

2. C'Ville: Stowe (Ouellet, Roger) 7:52.

3. C'Ville: Roger (Stowe, Ouellet) 10:44.

4. C'Ville: Leroux (Boomhower, Fortin) 11:32.

5. C'Ville: Goyer (Roger, Tardif) 14:50.

Punitions: Leroux 0:51, Rocheleau 4:51, Blanchet 7:31, Blackburn 7:31, Tardif 12:07, Sauvé 12:07, Goyer 18:47.

Deuxième période

6. Chambly: Perreault (Duchesne, Meunier) 7:01.

7. C'Ville: Ouellet (Boomhower, Tardif) 12:41.

8. Chambly: M. A. Duhamel (Laverne) 16:35.

## Cameron brille, et Waterloo défait Saint-Jean 7 à 3, hier

ST-JEAN (J.T.) — Les Aigles de St-Jean ont livré une belle lutte aux Maroons de Waterloo hier soir à l'arena municipale, mais les visiteurs ont finalement remporté une belle victoire de 7 à 3, et ainsi demeurer dans la lutte pour l'obtention de la première position de la ligue Junior A du Québec.

Les Maroons et les Aigles ont rivalisé de rapidité dans une joute de hockey à l'emporte-pièce. Les montées ont fusé de part et d'autre tout au long de la rencontre, et les gardiens de buts ont eu à se surpasser à plusieurs occasions.

Les mises en échec ont été viriles mais légales, et l'officiel de la joute n'a imposé que 3 punitions mineures, les 3 aux Aigles.

C'est encore une fois le diminutif Wayne Cameron qui a dirigé les Maroons à St-Jean, hier soir. Cameron a sans contredit été l'étoile individuelle de la partie. Il a réussi un tour du chapeau, en

plus de participer à un autre filet des siens.

L'instructeur Claude Cabana a dû utiliser ses 2 cerbères, quand Dominique Gosselin a été blessé sur le premier but de la joute à la 14e minute de jeu de la première période. Par la suite, Michel Masson s'est très bien tiré d'affaires, et il a offert un beau duel avec Marc Elément des Aigles.

SOMMAIRE

Première période

1—St-J.: Gary Tombs

2—Wat.: Luc Gélinau (Cameron) 16:52.

3—Wat.: Wayne Cameron (Gélinau, Jutras) 17:53.

4—Wat.: Gaétan Paradis (Bachand, Boudreault) 19:35.

5—St-J.: André Coulombe (Tombs, Comeau) 19:45.

Punitions: Comeau 16:26.

Deuxième période

6—Wat.: Daniel Doyon (Foley, Bissonnette) 12:56.

7—St-J.: Michel Carreau (Tougas, Gauthier) 13:52.

Punition: Bouthillier 14:20.

Troisième période

8—Wat.: Wayne Cameron (Jutras, Gélinau) 6:29.

9—Wat.: Gaétan Paradis (Boudreault, Bisson) 14:25.

10—Wat.: Wayne Cameron (Gélinau, Williams) 17:21.

Punition: Knight 19:03.

Lancers par:

Waterloo 17 12 14-43

St-Jean 13 14 18-45

3. C'Ville: Roger (Stowe, Ouellet) 10:44.

4. C'Ville: Leroux (Boomhower, Fortin) 11:32.

5. C'Ville: Goyer (Roger, Tardif) 14:50.

Punitions: Leroux 0:51, Rocheleau 4:51, Blanchet 7:31, Blackburn 7:31, Tardif 12:07, Sauvé 12:07, Goyer 18:47.

Deuxième période

6. Chambly: Perreault (Duchesne, Meunier) 7:01.

7. C'Ville: Ouellet (Boomhower, Tardif) 12:41.

8. Chambly: M. A. Duhamel (Laverne) 16:35.

Punitions: Tremblay 5:01, Blanchet 5:44, Blackburn 11:59, S. Sirois 15:19, Perreault 18:03, Blanchet 19:45.

Troisième période

9. C'Ville: Boomhower (Stowe, Steingruber) 19:54.

Punitions: Tremblay 11:18, R. Duhamel 19:34.

Lancers: Chambly 14, C'Ville 34.

Assistance: 987.

SOMMAIRE

Première période

1. Chambly: M. A. Duhamel (R. Duhamel, Duplin) 0:34.

2. C'Ville: Stowe (Ouellet, Roger) 7:52.

3. C'Ville: Roger (Stowe, Ouellet) 10:44.

4. C'Ville: Leroux (Boomhower, Fortin) 11:32.

5. C'Ville: Goyer (Roger, Tardif) 14:50.

Punitions: Leroux 0:51, Rocheleau 4:51, Blanchet 7:31, Blackburn 7:31, Tardif 12:07, Sauvé 12:07, Goyer 18:47.

Deuxième période

6. Chambly: Perreault (Duchesne, Meunier) 7:01.

7. C'Ville: Ouellet (Boomhower, Tardif) 12:41.

8. Chambly: M. A. Duhamel (Laverne) 16:35.

Punitions: Tremblay 5:01, Blanchet 5:44, Blackburn 11:59, S. Sirois 15:19, Perreault 18:03, Blanchet 19:45.

Troisième période

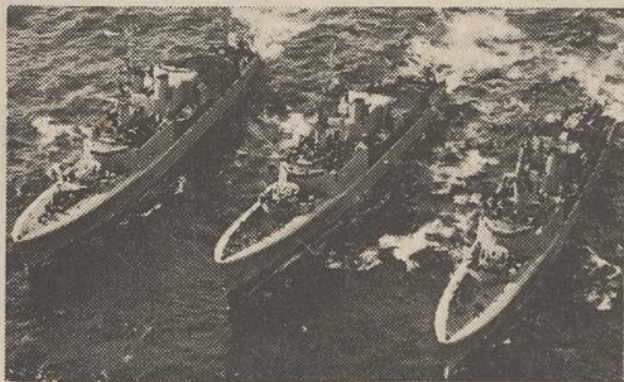
9. C'Ville: Boomhower (Stowe, Steingruber) 19:54.

Punitions: Tremblay 11:18, R. Duhamel 19:34.

Lancers: Chambly 14, C'Ville 34.

Assistance: 987.

**Vous avez des qualités de chef?**



Notre programme de formation des aspirants officiers est fait pour vous.

Vous avez terminé l'école secondaire, êtes en bonne santé, célibataire, âgé de 17 à 23 ans? Peut-être êtes-vous de ceux qui remplissent les conditions d'entrée dans le programme de formation des aspirants officiers des Forces armées canadiennes. Officier, c'est une belle carrière.

**3 JANVIER ET 16 JANVIER**  
Centre de recrutement des Forces Canadiennes  
50 rue Couture, Sherbrooke, P.Q.

**7up**

**PROGRAMME PALAIS DES SPORTS**

**VENDREDI 29 DÉCEMBRE**

**PETITE PATINOIRE**

10 h. 00 M. Houle Aigles  
11 h. 00 Loisirs St-Luc  
2 h. 00 à 4 h. 00 Patinage  
6 h. 00 Bantam municipal Elans  
7 h. 00 à 11 h. 30 Juvénile Inter-comté  
11 h. 30 Trianon

**GRANDE PATINOIRE**

11 h. 00 Vics Midget  
2 h. 00 Knockner  
3 h. 00 Vics Pee Wee  
4 h. 00 Vics Bantam  
6 h. 00 IBM  
7 h. 00 Récréative O'Keefe  
9 h. 00 Rapides de Lachine vs Vics Junior A

**Nesbitt's**

## les sports A FARNHAM

### Rétrospective sportive (2e partie)

C'est dans cete deuxième et dernier partie de la rétrospective des sports pratiqués à Farnham que nous verrons l'évolution qui s'est effectuée dans les sports suivants: le baseball, la culture physique, le badminton

# Ils écrasent Chicago

## Les Sabres vont de succès en succès

BUFFALO (PA) — Gerry Meehan a réussi le truc du chapeau dans la 3ème période hier soir et les Sabres de Buffalo ont déclassé les Black Hawks de Chicago 8-2 dans la LNH.

Les Sabres, invincibles devant leurs partisans cette saison, ont ainsi rejoint les Rangers de New York au 3e rang dans la division Est. C'était le 7ème triomphe successif des Sabres con-

tre les anciens clubs du circuit.

Tracy Pratt a ouvert le pointage au profit des locaux, mais J.-P. Bordeleau et Lou Angotti ont donné une avance de 2-1 aux visiteurs, avant la fin du premier engagement.

René Robert et Larry Mickey ont redonné l'avance aux locaux dans la 2ème reprise.

Steve Atkinson et Robert, avec son 2ème but du match et son 22ème de la saison, ont complé-

té le total des vainqueurs dans la dernière période. Meehan en était à son 22ème but de la saison.

### Première période

1. Buffalo: Pratt 1 (sans aide) 4:47  
2. Chicago: Bordeleau 9 (sans aide) 6:02  
3. Chicago: Angotti 5 (Jarrett) 18:37  
Pénalités — Russell C 8:00; Pratt Buf. 11:57.

### Deuxième période

4. Buffalo: Mickey 2 (Luce, Ramsay) 11:47  
5. Buffalo: Robert 21 (Perreault, Harris) 13:11  
Pénalités — Magnuson C, inconduite, 11:47; Mickey B 15:16

### Troisième période

6. Buffalo: Atkinson 8 (Meehan, Lorentz) 0:51  
7. Buffalo: Meehan 20 (Lorentz) 12:44  
8. Buffalo: Meehan 21 (Lorentz) 15:52  
9. Buffalo: Robert 22 (Martin, Perreault) 17:21  
10. Buffalo: Meehan 22 (Atkinson, Hillman) 18:14  
Pénalités — Russell C, Atkinson B 12:05; Magnuson C 17:55.

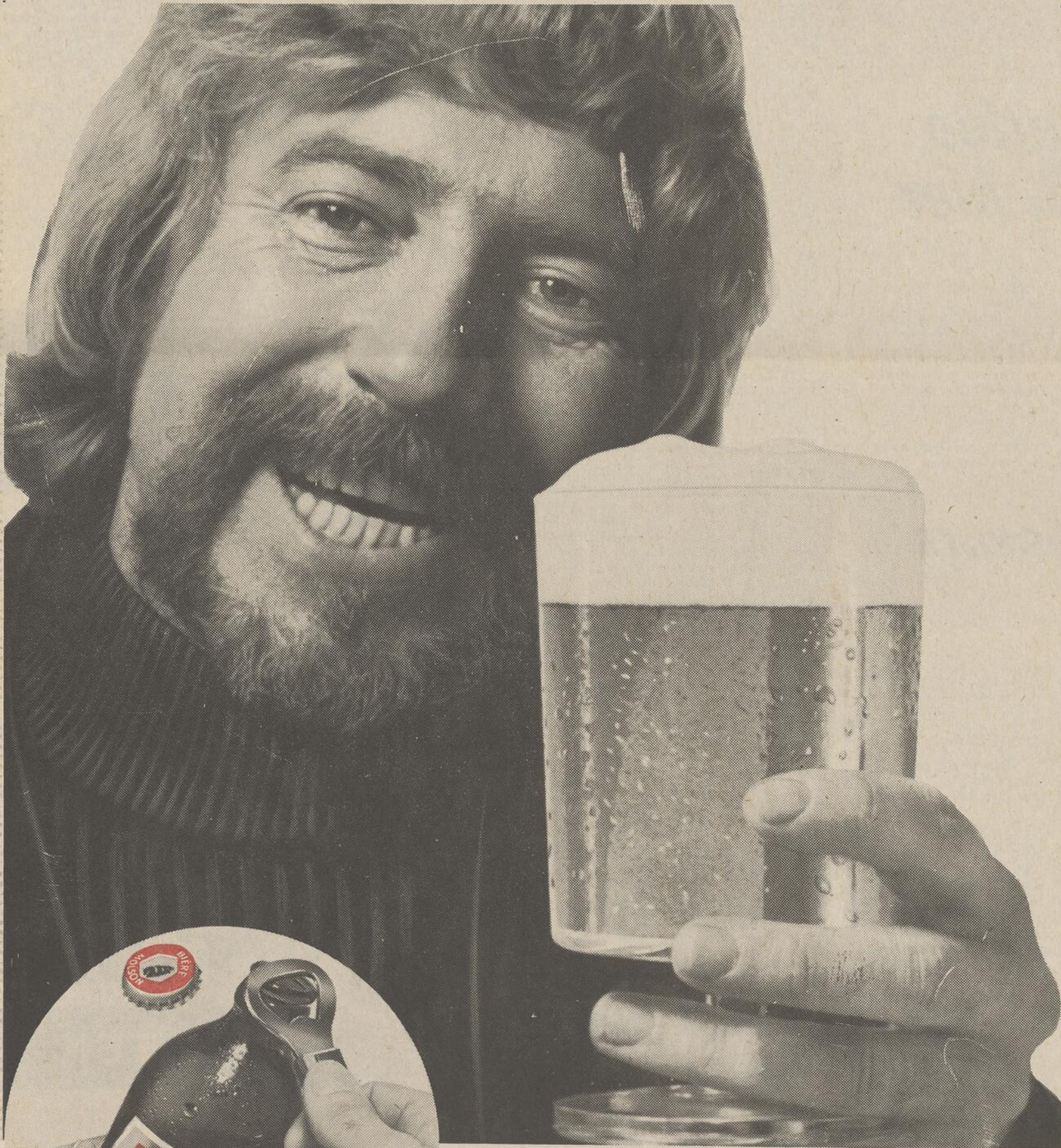
### Lancers

Chic. 8 8 4—20  
Buff. 11 10 23—44  
Gardiens — Chicago, Smith; Buffalo, Dryden.  
A — 15,668.



## Quelle différence!

Vassili Alexeyev et Olga Korbut, de Russie, ont été honorés dans leur pays suite à leurs performances aux derniers Jeux Olympiques de Munich. Alexeyev a remporté une médaille d'or en haltérophilie, pendant que Mlle Korbut en faisait autant en gymnastique. Comme nous le montre la photo, ces deux athlètes présentent une "petite" différence dans leur stature...



d'la Molson  
c'est ce qu'on  
boit chez nous.

# Salut!

# HOCKEY

### LIGUE NATIONALE

| Division Est |    |    |    |     |     |    |
|--------------|----|----|----|-----|-----|----|
| G            | P  | N  | PP | PC  | PTS |    |
| Montréal     | 22 | 6  | 8  | 144 | 84  | 52 |
| Boston       | 24 | 8  | 3  | 159 | 108 | 51 |
| Rangers      | 22 | 12 | 3  | 140 | 100 | 47 |
| Buffalo      | 20 | 10 | 7  | 141 | 104 | 47 |
| Detroit      | 15 | 16 | 4  | 106 | 119 | 34 |
| Toronto      | 10 | 19 | 6  | 107 | 120 | 26 |
| Vancouv.     | 10 | 21 | 5  | 105 | 150 | 25 |
| Island.      | 4  | 26 | 4  | 69  | 162 | 12 |

| Division Ouest |    |    |    |     |     |    |
|----------------|----|----|----|-----|-----|----|
| G              | P  | N  | PP | PC  | PTS |    |
| Chicago        | 21 | 13 | 2  | 135 | 102 | 44 |
| Minnesota      | 19 | 13 | 3  | 122 | 100 | 41 |
| Philadel.      | 16 | 16 | 5  | 128 | 132 | 38 |
| Los Ang.       | 17 | 16 | 4  | 115 | 114 | 38 |
| Atlanta        | 15 | 18 | 5  | 96  | 113 | 35 |
| Pittsb.        | 15 | 15 | 5  | 128 | 116 | 35 |
| St-Louis       | 12 | 16 | 6  | 94  | 110 | 30 |
| Californie     | 5  | 22 | 8  | 93  | 147 | 18 |

**HIER,**  
Chicago 2 Buffalo 8  
**CE SOIR,**  
Toronto à Pittsb.  
Island. à Californie  
Boston à Minnesota  
Philadel. à Vancouv.

### ASSOCIATION MONDIALE

| EST       |    |    |    |     |     |    |
|-----------|----|----|----|-----|-----|----|
| G         | P  | N  | PP | PC  | PTS |    |
| N.-Angl.  | 23 | 14 | 1  | 169 | 132 | 47 |
| Cleavel.  | 21 | 14 | 1  | 131 | 96  | 43 |
| New York  | 21 | 18 | 0  | 170 | 144 | 42 |
| Québec    | 18 | 17 | 1  | 126 | 131 | 37 |
| Ottawa    | 15 | 17 | 3  | 126 | 150 | 33 |
| Philadel. | 13 | 24 | 0  | 131 | 177 | 26 |

| OUEST    |    |    |    |     |     |    |
|----------|----|----|----|-----|-----|----|
| G        | P  | N  | PP | PC  | PTS |    |
| Winnipeg | 22 | 17 | 2  | 147 | 124 | 46 |
| Minnes.  | 19 | 15 | 2  | 118 | 115 | 40 |
| Los Ang. | 16 | 17 | 4  | 126 | 130 | 36 |
| Houston  | 15 | 16 | 3  | 117 | 121 | 33 |
| Alberta  | 15 | 20 | 2  | 112 | 130 | 32 |
| Chicago  | 13 | 22 | 1  | 107 | 130 | 27 |

**HIER,**  
N.-Angl. 5 Québec 3  
Philadel. 3 Chicago 6  
Minnes. à Los Ang.

**CE SOIR,**  
Minnes. à Los Ang.  
Houston à N.-Angl.  
Québec à Cleavel.

| JUNIOR "A" |    |    |    |     |     |    |
|------------|----|----|----|-----|-----|----|
| G          | P  | N  | PP | PC  | PTS |    |
| Granby     | 18 | 9  | 5  | 200 | 128 | 41 |
| Waterloo   | 17 | 8  | 7  | 147 | 127 | 41 |
| Lachine    | 13 | 13 | 5  | 144 | 144 | 31 |
| St-Jér.    | 15 | 14 | 1  | 133 | 119 | 31 |
| St-Jean    | 13 | 17 | 3  | 157 | 185 | 29 |
| Longueuil  | 6  | 21 | 3  | 125 | 217 | 15 |

**HIER**  
Granby 10 Longueuil 4  
Waterloo 7 St-Jean 3  
**CE SOIR,**  
Lachine à Granby,

**RICHELIEU JUNIOR**  
Chambly 18 7 1 165 102 37

|           |    |    |   |     |     |    |
|-----------|----|----|---|-----|-----|----|
| C'Ville   | 14 | 11 | 0 | 124 | 112 | 28 |
| Valleyf.  | 12 | 9  | 2 | 123 | 108 | 26 |
| Châteauf. | 11 | 9  | 3 | 91  | 99  | 25 |
| Brossard  | 7  | 13 | 4 | 127 | 149 | 18 |
| Beloeil   | 7  | 15 | 2 | 86  | 122 | 16 |
| Iberville | 3  | 15 | 3 | 90  | 154 | 9  |

| MONTREAL JR. |    |    |    |     |     |    |
|--------------|----|----|----|-----|-----|----|
| G            | P  | N  | PP | PC  | PTS |    |
| St-Hyac.     | 16 | 7  | 1  | 142 | 116 | 33 |
| Joliette     | 14 | 10 | 2  | 161 | 147 | 30 |
| Boucherv.    | 12 | 14 | 2  | 132 | 121 | 26 |
| St-Michel    | 11 | 15 | 2  | 161 | 172 | 24 |

**HIER**  
Joliette 7 Valleyf. 7  
Chambly à Cowansv.  
Châteauf. à Beloeil

### CE SOIR

St-Hyac. à Iberville, 9h.

### DIMANCHE

Iberville à St-Michel, 7h.

Valleyf. à Boucherv.

St-Hyac. à Châteauf.

### MARDI

Châteauf. à Boucherv.

Cowansv. à St-Michel

### BELLE PROVINCE

| EST      |    |    |    |     |     |    |
|----------|----|----|----|-----|-----|----|
| G        | P  | N  | PP | PC  | PTS |    |
| Dr'Ville | 14 | 5  | 1  | 94  | 65  | 29 |
| Magog    | 13 | 5  | 2  | 153 | 91  | 28 |
| Farnham  | 11 | 10 | 0  | 144 | 119 | 22 |
| A.Vale   | 1  | 19 | 0  | 67  | 177 | 2  |

| OUEST    |    |    |    |     |     |    |
|----------|----|----|----|-----|-----|----|
| G        | P  | N  | PP | PC  | PTS |    |
| Assomp.  | 12 | 9  | 4  | 135 | 133 | 28 |
| Sorel    | 11 | 8  | 2  | 122 | 102 | 24 |
| Mtl-Est  | 11 | 10 | 2  | 127 | 109 | 24 |
| St-Hyac. | 7  | 14 | 1  | 120 | 159 | 15 |

**HIER,**  
Assomp. 5 St-Hyac. 2  
Dr'Ville 5 A. Vale 2  
Magog 11 Farnham 5

**CE SOIR,**  
Mtl-Est à Sorel  
**MONT-S-LABATT**

| P N PP PC PTS |    |    |   |    |    |    |
|---------------|----|----|---|----|----|----|
| St-Pie        | 11 | 1  | 1 | 75 | 35 | 23 |
| A.-Gard.      | 9  | 6  | 0 | 57 | 54 | 18 |
| St-Dam.       | 6  | 6  | 1 | 59 | 62 | 13 |
| St-Jean-B.    | 5  | 8  | 1 | 64 | 65 | 11 |
| St-Cés.       | 1  | 11 | 1 | 35 | 74 | 3  |

**JUVENILE INTER-COMTE**

| G P N PP PC PTS |   |   |   |    |    |    |
|-----------------|---|---|---|----|----|----|
| A.-Gard.        | 9 | 1 | 0 | 58 | 13 | 18 |
| St-Dam.         | 8 | 1 | 1 | 61 | 22 | 17 |
| St-Pie          | 5 | 4 | 1 | 47 | 23 | 11 |
| St-Cés.         | 2 | 7 | 1 | 19 | 51 | 4  |
| St-Paul         | 1 | 6 | 2 | 14 | 57 | 4  |
| Milton          | 1 | 7 | 1 | 18 | 51 | 3  |

**VENDREDI 29 DEC.**  
Milton vs St-Paul  
7:00  
A.-Gardien vs St-Dam.  
7:00  
St-Pie vs St-Césaire  
10:00

## Acton Vale, Farnham et St-Hyacinthe perdent

FARNHAM — Les Comets de Magog ont marqué trois buts sans riposte à la première période et quatre dans chacune des deux dernières pour disposer facilement des Jets de Farnham 11 à 5 hier soir, dans un match régulier de la ligue de la Belle Province.

Jutras a été la grande étoile du match avec une performance de cinq francs buts; Bill Dupré a marqué à deux reprises, les autres allant à Drapeau, Caron, G. Lamontagne et Ménard. Pour Farnham, Pascal Farella a été le meilleur avec un truc du chapeau; Maurice Hurtubise complétait avec deux buts.

### A ACTON VALE

Les Barons d'Acton Vale ont encaissé leur 19e défaite de la saison perdant 5 à 2 devant les Playcats de Drummondville. Jacques Michel a mené l'attaque avec deux buts; les autres vont à Normand Pépin, Jacques Dauphinais et Bernard

Laplante. Pour Acton Vale, Claude Beauséjour et Vic Gaboriault ont compté. Drummondville a dominé 42-33 au nombre des lancers. Les Barons alignaient trois nouveaux joueurs hier soir; il s'agit de Claude Beauséjour, J.P. Tétrault et Laurie.

### A ST-HYACINTHE

Les voyageurs de l'Assomption ont disposé des Ambassadeurs de St-Hyacinthe 5 à 2. Lahaie a compté deux fois pour l'Assomption; les autres appartiennent à Vezina, Demers et Greflard. Pour St-Hyacinthe, Santo Vivace et Simon Lamarche ont donné la réplique.

| MAGOG 11 FARNHAM 5 |         |        |                  |       |  |  |
|--------------------|---------|--------|------------------|-------|--|--|
| SOMMAIRE           |         |        |                  |       |  |  |
| Première période   |         |        |                  |       |  |  |
| 1—                 | Magog:  | Dupré  | (Caron, Côté)    | 2.06  |  |  |
| 2—                 | Magog:  | Dupré  | (Caron)          | 13.06 |  |  |
| 3—                 | Magog:  | Jutras | (Dupré, Lacombe) | 15.32 |  |  |
| Punition:          | Lessard | 14.08  |                  |       |  |  |

## Hull choisi à l'unanimité

SANTA ANA, Calif. PA — Le joueur-instruteur Bobby Hull, des Jets de Winnipeg, ancien porteur-couleurs des Black Hawks de Chicago, a été sélectionné à l'unanimité aujourd'hui sur la

## Mercredi soir Philadelphie 2 Californie 2

### PREMIERE PERIODE

1. Californie, McAneeley 3 Maggs, Weir 7:12.  
2. Californie, McKech-nie 11 McAneeley, J. Johnston 14:15.  
Pénalités: Dupont P 6:28, Smith C 10:06, Barber 12:18, Saleski P, Stewart C 15:14.

### DEUXIEME PERIODE

3. Philadelphie, Bladon 5 Clarke 7:56.  
4. Philadelphie, Carleke 17 Nolet, Ashbee 15:00.  
Pénalités: Smith C 2:16, Stewart C Ashbee P 11:12, Clément P 15:13.

### TROISIEME PERIODE

Aucun but.  
Pénalités: Dornhoefer P 8:53, Lonsberry P 19:48.

### LANCERS

Philadel. 18 13 5-36  
Californie 3 7 6-16  
Gardiens: Philadelphie, Belhumeur. Californie, Meloche.  
A—3,610.

première équipe d'étoiles de la division Ouest de l'Association mondiale de hockey.

Cette formation disputera la victoire à l'équipe d'étoiles de la division Est le 6 janvier au Colisée de Québec.

Les défenseurs Larry Hornung, des Jets, et Bart Crashley, des Sharks de Los Angeles, ont également été choisis à l'unanimité pour faire partie de la première équipe d'étoiles, a annoncé le président de l'AMH, M. Gary L. Davidson.

Le joueur de centre Nicklaus, premierboursier dans l'histoire du golf, a atteint l'un de ses objectifs à la saison dernière en égalant le record de Jones, soit 13 championnats importants.

Jones a remporté cinq championnats amateurs des USA et un britannique, mais aucun tournoi des Maîtres, dont on a commencé la présentation après la semi-retraite du champion. Il a ajouté quatre Omniums américains et deux britanniques.

Nicklaus compte quatre tournois des Maîtres, trois Omniums américains, deux britanniques, deux OGA et deux championnats amateurs des USA.

Christian Bordeleau, des Jets, l'aillier droit Wayne Connelly, des Fighting Saints du Minnesota, et le gardien Ernie Wakely, des Jets, complètent l'alignement de la première équipe.

Les Oilers de l'Alberta, qui occupent la cinquième rang dans la division Ouest, ont vu quatre de leurs joueurs être sélectionnés sur la deuxième équipe. Il s'agit du gardien Jack Norris, du défenseur Allan Hamilton, du joueur de centre Jim Harrison et de l'aillier droit Bob Wall.

## Les immortels du golf

NEW YORK PA — Cinq golfeurs, comptant ensemble un total de 54 championnats importants, ont été élus chez les immortels du golf lors d'un scrutin national.

Il s'agit de Walter Hagen, Ben Hogan, Bob Jones, Jack Nicklaus et Arnold Palmer.

Ils seront honorés, Jones et Hagen de façon posthume, à New York le 19 février, lors du banquet national annuel de l'Association métropolitaine des chroniqueurs de golf.

Byron Nelson, Lee Trevino et Gary Player ont été aussi mentionnés lors du scrutin national des chroniqueurs de golf.



# LA PAGE A Doc

## L'information prime tout

Cette formule en vaut bien une autre, mais il est incontestable que notre TV ressemble de plus en plus au quotidien La Presse: des articles de fond, guerre à droite, guerre à gauche, la vie intérieure canadienne, des informations du monde entier, un feuilleton populaire et quelques bandes dessinées pour distraire nos petits et faire retomber en enfance ceux qui n'en ont plus l'âge. Ajoutez à cela les films publicitaires et vous avez un quotidien ou un hebdomadaire de grande diffusion destiné à tous les publics. Quant à l'expression artistique que la télévision pourrait promouvoir, devait promouvoir, elle disparaît totalement (ou presque), derrière les graves problèmes que l'absurdité des hommes soulève chaque jour. Comme tout cela n'est évidemment pas sans intérêt, acceptons-le comme tel mais ce genre de programme oblige le critique, théoriquement artistique, à devenir un critique-à-tout-faire.

On ne peut dire que André Robert et "Toute la ville en parle" nous font éprouver une sensation. Mais, mon Dieu, si André Robert trouvait un présentateur agréable pour le remplacer, cette émission serait acceptée une fois par mois avec un certain plaisir.

"Les envahisseurs" nous racontent toutes les semaines les mêmes histoires, et quelle que soit l'anecdote nous savons à l'avance que pour qu'il y ait une suite, il ne peut pas y avoir de fin. Il y a aussi belle lurette que Me Alban Flamand nous a prouvé qu'il est très difficile de tenir une conversation sans dire ni oui ni non et que son "Monsieur le Maire" offre vraiment très peu d'intérêt. Revue et corrigée on l'accepterait plus aisément une seule fois par mois.

Aussi effrayantes soient-elles, les informations sont indispensables. Nous sommes trop tributaires les uns des autres pour ne pas nous sentir concernés par les conflits absurdes et atroces du monde entier. Je regrette parfois que notre civilisation moderne ne nous permette pas l'ignorance. Notre planète n'est plus hélas! qu'un petit pays dont on fait le tour en quelques heures et l'homme des antipodes est devenu notre voisin du coin de la rue.

Mais Dieu! que l'homme est lamentable! Il suffirait d'avoir entendu les commentateurs nous raconter la mort d'Adolph Hitler, pour s'en convaincre. Comme il a dû se sentir invulnérable le "Grand" Mussolini à l'époque de son arrogance, de sa splendeur et comme il a dû se sentir tout petit à l'heure des règlements de comptes!... Que reste-t-il de tout cela? Dites-le moi... Des cadavres! de la haine! des regrets! de la honte!

Il y a aussi le Vietnam, l'Inde. La loi du nombre (loi inviolable, dit-on!) avait décidé d'un Bengale libre. Le gouvernement en place s'insurge, impose sa force, tue, provoque la révolution, l'émigration (et quelle émigration!) la famine sur une terre étrangère. A la misère de l'Inde vient s'ajouter une misère encore plus atroce. Et c'est la guerre. Pour quelle raison?... je vous laisse le soin d'en décider? Je ne constate qu'une chose, c'est que ces gens qui pleuraient misère, avaient de quoi s'offrir des mitraillettes, des canons, des bombes, des avions. Leurs fournisseurs, pleins d'attention, acceptaient les paiements à long terme, le crédit!... Et c'est à nous, pauvres "enfants" que l'on mène l'obole qui permettrait d'acheter un verre de lait et une croûte de pain!... Eh! oui notre monde est ainsi fait que l'on peut s'offrir une guerre à crédit mais pas la paix!

Et, enfin, Yvon Dupuis qui ne sait pas lutter à armes égales. Je comprends qu'il se révolte contre cette éducation nationale "bourgeoise" qui en a fait, apparemment, ce monstre d'agressivité, cet intolérant redoutable. Oui, vraiment, après l'avoir entendu nous devons faire tout notre possible pour que nos futurs agrégés en philosophie soient plus... démocrates. Il m'a fait peur. Je n'ose imaginer Yvon Dupuis au pouvoir!

Pauvres de nous! Heureusement que nous avons la télévision pour nous distraire!

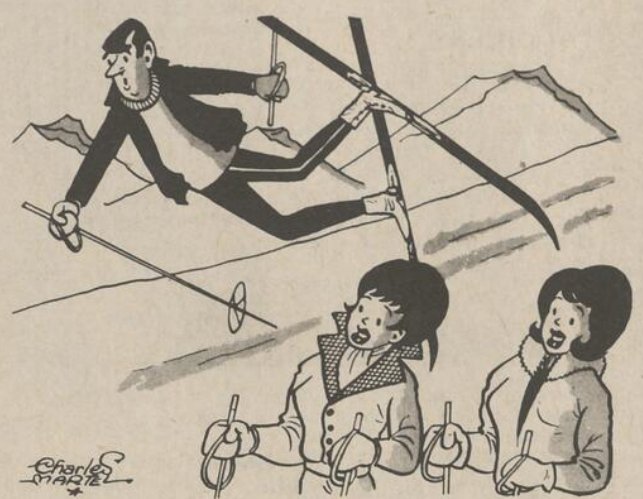
Gilles Goyette

## Retard

Deux petites filles s'amuse gentiment.

— Rien de nouveau? questionne l'une.  
— Non!  
— C'est effrayant! La maman s'approche et demande aux gamines:  
— Qu'est-ce que ça veut dire "C'est effrayant"?  
— On ne sait pas mais c'est rigolo. Ce matin, papa jouait à cela avec la bonne. Il lui demandait: "Rien de nouveau?" Elle lui a dit "Non", et c'est alors qu'il s'est écrié: "C'est effrayant".

— Il n'a pas beaucoup de conversation, mais il est quelquefois drôle!



Il n'a pas beaucoup de conversation, mais il est quelquefois drôle!

## Petites histoires d'écoliers

Le professeur d'histoire ancienne interroge un de ses plus brillants sujets:  
— Quand Rome a-t-elle été construite?  
— La nuit, répond le brillant sujet.  
— Tiens, tiens, observe sarcastiquement le professeur. Et peut-on savoir qui vous a appris cela?  
— C'est vous-même, Monsieur, vous nous avez dit que Rome n'avait pas été construite dans un jour...

— Combien de côtes avez-vous, Jean-Pierre? demande l'institutrice à un de ses jeunes garçons.  
— Je ne sais pas, Made-moiselle, répond Jean-Pierre. Je suis si chatouilleux que je n'ai jamais pu les compter.

— Quel est l'animal qui se contente du moins de nourriture? demande l'institutrice à l'écolier.  
— La mite, Monsieur, répond l'écolier.  
— La mite? Tiens. Et comment cela?  
— Elle ne mange que des trous, Monsieur.



— Si c'est pas malheureux d'avoir fait le poireau pour voir un tel navet!

## Accapareuse

Une dame en noir interroge le gardien du cimetière:

— Je n'arrive pas à trouver la tombe de mon mari.

— Quel nom? fait l'employé en consultant son plan.

— Robert Legrand.

— Ah! non, dit le gardien. Je ne vois pas de Robert Legrand, ici. J'ai juste une Françoise Legrand.

— C'est bien lui, s'écrie la veuve. Tout est à mon nom!

## en furetant

... que Marc FAUCHER quadruple son chiffre d'affaires et obtienne du succès au bridge...

... que Jean-Claude SAVARY soit nommé le plus grand hockeysteur de toute l'histoire du sport maskoutain...

... que mon vieux pote André CHOQUETTE, de Saint-Jean, fasse son pèlerinage annuel à la mer en compagnie de sa très gentille épouse...

... que Bertrand LAROCQUE, de Saint-Jean, raconte ses exploits sportifs à la jeunesse d'aujourd'hui...

... que Denis DUMAS soit nommé instructeur d'une clinique de tennis...

... que Gerry PERREAU réalise des affaires d'or avec sa CACHETTE PUB...

... que Monsieur LOUIS, du Restaurant Miss GRANBY, voit sa clientèle augmenter de jour en jour...

... que Gaétan et Francine DANEAU gardent toujours sur leurs lèvres leur aimable sourire et un mois de vacances à la mer...

... que Jack LEGARE obtienne une réussite complète avec ses nombreux jardins potagers...

... que Philippe KENNES soit nommé l'éditorialiste le plus

dynamique de la Province...

... que Léonard GRONDIN présente une exposition commerciale et industrielle encore plus importante que celle de l'an dernier au Palais des Sports...

... que Michel DION soit nommé le joueur le plus utile à son club...

... que Pierre BERNIER soit à l'abri de blessures et qu'il devienne le plus aimé "Bébert" des supporters des VICS...

... que John BLANCHARD soit nommé le golfeur de l'année...

... que mon copain A.J. BODIN triomphe dans tous les tournois et les calcuttas...

... que Jos LAMOREUX remporte le titre du meilleur danseur de la Princesse...

... que Georges Marchand soit proclamé le curleur de l'année...

... que Roger MARCHAND, le meilleur vendeur de meubles au monde, suive son régime d'amaigrissement et fasse un retour dans une équipe de balle-molle...

... que Marcel BEAUREGARD fasse des millions avec son magasin de meubles...

... que Gaétan FORAND demeure toujours l'homme d'affaires affable et courtois...



— Presque nue dans la neige!  
— Cristi la mâtine! Elle n'a pas froid... aux yeux!

## Mauvais esprit

Trois concurrentes se présentent à un concours radiophonique. Le meneur de jeu interroge la première:

— Où les femmes sont-elles le plus friées?

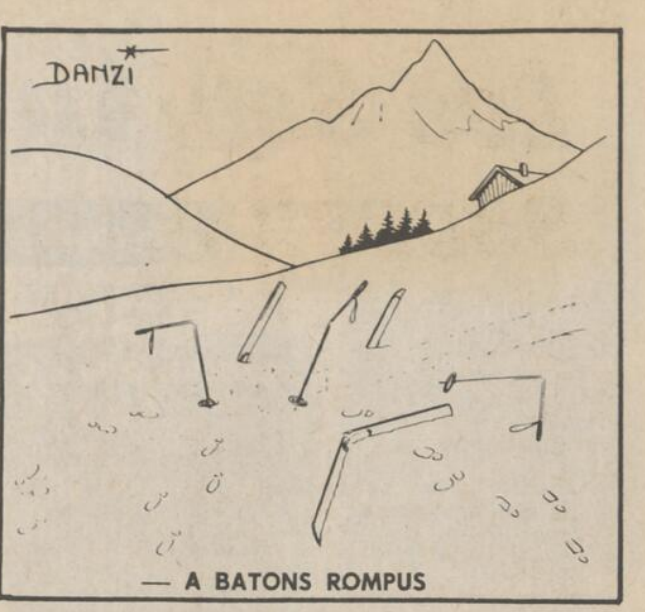
Sans hésitation, elle répond:

— En Afrique.

— Bravo. A vous, mademoiselle, quelle est la chose qui appartient à l'homme mais que la femme aime bien tenir entre ses mains?

— Heu... la paie, fait la seconde.

— Encore bravo.



— A BATONS ROMPUS

... que Maurice SAVAGE nous fasse une grande vente de voitures d'occasion tous les mois...

... que Jean LUSIER soit reconnu comme étant le plus important vendeur de motoneiges de BOMBARDIER...

... que Gérard GODBOUT, un type vraiment "sympa", n'abandonne jamais ses activités sportives...

... que notre ami Omer QUINTAL, de la Sureté municipale, réussisse à nous vaincre au golf au moins une fois au cours de la prochaine saison...

... que André HAMEL ne se fâche plus aux matches de hockey et qu'il soit nommé le plus bel homme de la PRINCESSE...

... que Lucien BOURGAULT fasse des excursions de pêche et de chasse fructueuses...

... que Rénald PICARD soit toujours en



OLE — OLE — OLE  
JOUR DE L'AN...  
À LA MEXICAINE

SAMEDI SOIR 30 DÉCEMBRE 72  
9 H

SALLE IDÉALE

CHEMIN ST-PAUL ABBOTSFORD

SPECTACLE — MUSIQUE — DANSE  
CONTINUELLE

ADM \$3.00 — BIENVENUE À TOUS

ECONOMISEZ 50¢

EN VOUS PROCURANT VOS BILLETTS MAINTENANT

CHEZ VARIÉTÉS JEUNESSE  
186 PRINCIPALE GRANBY 372-2125



M. Conrad Giguère, gérant et les employés de LA VILLA DU POULET PAT'S désirent remercier tous leurs clients pour l'encouragement au cours de la dernière année. Aussi, il leur fait plaisir d'offrir leurs meilleurs vœux de BONNE et HEUREUSE ANNÉE à toute la population de Granby et la région.

HEURES D'OUVERTURE:

31 DÉCEMBRE de 10 h. a.m. à 8 h. p.m.

1er JANVIER de 10 h. a.m. à 8 h. p.m.

2 JANVIER de 10 h. a.m. à MINUIT

La Villa du Poulet  
PAT'S  
703, RUE PRINCIPALE  
GRANBY

LA VOIX DE L'EST — VENDREDI 29 DÉCEMBRE 1972 — PAGE 9

## La morsure du temps

L'humoriste Willy avait parfois la dent dure dans ses critiques théâtrales.

En janvier 1884, à la suite de la représentation du "Maître des forges", de Georges Ohnet, il écrivit, dans un hebdomadaire parisien:

"Un jour, un passant débonnaire

"Rencontrant Monsieur Georges Ohnet,

"Fut mordu soudain au poignet  
"Par ce romancier sanguinaire.  
"Il a gardé six mois la trace de ses dents.  
"Moralité:  
"Quand Ohnet mort, c'est pour longtemps."

HÔTEL WINDSOR  
DU LUNDI AU DIMANCHE  
4 GOGO TOPLESS  
MAINTENANT DE MIDI À 3 H. A.M.

Le duo CLAUDE CHARRON PRÉSENTE  
LA REVUE DE TRAVESTIS  
SPÉCIAL FE-MALE  
À NE PAS MANQUER



FLEURS  
GILBERTE LOISELLE  
Votre fleuriste  
342, PAPINEAU GRANBY 378-1191

CETTE SEMAINE:  
SUZY DAY, m.c. présente  
TRAVESTIS FOLLIES '73  
avec:  
ROLANDO MIMI DE PARIS  
DIANE KELLY et autres

BAR SALON  
Venez célébrer  
LA NOUVELLE ANNÉE  
Dimanche soir le 31 décembre  
• Prix de présence  
• Ballons - Flûtes

Hôtel ROYAL  
GRANBY

TAVERNE ROYAL  
REPAS tous les jours: 75¢

# Annonces Classées

## TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION  
(maximum 20 mots) ..... 1.60  
SUPPLÉMENTAIRES ..... 0.09  
CARACTÈRES GRAS ..... 0.40  
AGATE ..... 0.17  
1 POUCE x COL ..... 2.38  
1 POUCE (11 mois) ..... 45.00  
(cartes d'affaires) ..... 45.00  
LOCATION DE CASIER ..... 0.40  
AVIS DE NON  
RESPONSABILITÉ  
(3 insertions) ..... 10.00  
AVIS, SOUMISSIONS, etc. .... 0.25  
AVIS DE DÉCÈS  
REMERCIEMENTS ..... 6.00

## RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement  
rectifiées. Elles doivent être si-  
gnalées dès la première insertion  
qui sera alors renouvelée gratui-  
tement. Notre responsabilité pour  
une erreur ou une omission ne  
peut excéder le montant déboursé  
pour l'annonce. Toute annonce  
classée est payable avant publi-  
cation.

## Carte Professionnelle

## Arsenault Poussard-Lagacé

AVOCATS et  
PROCUREURS

2, rue COURT

EDIFICE "La Place des Assurances"

Tél: 372-6618

## SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES

Gérard A. Southière

Daniel Southière

Gilles Southière

EDIFICE PALACE

135 PRINCIPALE

GRANBY

(suites 24 et 25)

372-6637

(No 24475)

## Jolin, Dallaire, Picotte, Alain

Désautels, Brodeur & Cie. C.A.

COMPTABLES AGRÉÉS

TÉL: (514) 372-3347

C.P. 233

74, rue Court, Granby, Qué.

## Granby

### 1—PROPRIÉTÉS A VENDRE

MILTON: 2 bungalows situés à 53-54 boul. Ménard, en pierre et brique, 35 x 33, garage 15' de large, de 5 1/2 pièces, chauffage central, sous-sol en ciment. Terrain 95 x 75. Pour vente rapide, \$12,000 chacun. Aubaine! Cause santé. Tél: 676-3428 (354-364 — 26243)

A VENDRE sur la rue Dufferin, maison en brique de 7 pièces, 2 chambres de bains complètes, garage, chauffage eau chaude. Tél: 372-4550 après 5 hr. (363-4 — 26390)

GRANBY: choix de 6 maisons libres à l'acheteur moins de \$18,500, rue St-Urbain, Chénier, Elgin, Foch, Robinson, S. Papineau. Possession immédiate. IMMEUBLES Tanguay, courtiers. Tél: 372-4666 (361-365 — 26365)

ROYAL TRUST CO. brokers  
WATERLOO — Split Level exclusif, 9 pièces, 3 chambres à coucher, 2 foyers de pierres. Vue panoramique. Seulement \$39,000. R. McKergow Tél: 372-3480 ou 243-6153 (16511)

BUNGALOW neuf de 5 pièces, occupation immédiate. Situé à 28 rue Bourgeois. S'ad. Norbert Parent, entrepreneur en construction, 82, rue Bourgeois, Granby. Tél: 378-1389 (344-8 — 26107)

### 5—PROPRIÉTÉS DEMANDEES

DEMANDE à louer ou acheter une ferme abandonnée avec maison dans la région de Granby ou Canton de l'Est, disponible petit comptant si nécessaire. Tél: (514) 348-8886  
OU ECRIRE à 4614 Iles Ste-Marie, Chambly. (26395)

Pour des résultats rapides  
AYER RECOURS  
AUX PETITES ANNONCES  
DE  
La Voix de l'Est

P.A. Jolin C.A.  
G.D. Dallaire C.A.  
J.P. Picotte C.A.  
L.J. Alain C.A.  
A. Désautels C.A.  
Y. Brodeur C.A.  
Y. Racine C.A.

(349-11)

## Cartes d'affaires

### SOULAGES VOS PIEDS

en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales

• confection de supports d'arches

GERARD POTVIN

SPECIALISTE

20 années d'expérience

Ajustement personnel à chaque client

• Empréintes des pieds

• Correction pour pieds malades, affaiblis, déformés

• Chaussures correctives

• Prix modiques

POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET CONFORT DES PIEDS, VENEZ AU CENTRE D'AJUSTEMENT

30 Johnson — TÉL: 372-5282 (25992)

## CANADA PROVINCE DE QUEBEC Ville de Lac Brome

### AVIS PUBLIC

est par les présentes donné que le Conseil municipal lors de sa dernière réunion ajournée du 28 décembre 1972, a adopté le règlement no 29 autorisant l'extension du système d'aqueduc au secteur Bonville. Avis est également donné qu'une réunion de tous les propriétaires d'immeubles imposables situés dans le secteur Knowlton et Bonville, sera tenue vendredi, le 5 janvier 1973, entre 7 heures et 9 heures P.M. à l'Hôtel de Ville, rue St-Paul, et que le dit règlement leur sera soumis conformément à la loi. Donné à la ville de Lac Brome, ce 29ème jour de décembre 1972. Stanley Quilliams (26411)

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
Ville de Lac Brome

### AVIS PUBLIC

est par les présentes donné que le Conseil municipal lors de sa dernière réunion ajournée du 28 décembre 1972, a adopté le règlement no 28 autorisant la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable dans le secteur Knowlton. Avis est également donné qu'une réunion de tous les propriétaires d'immeubles imposables situés dans le secteur Knowlton et Bonville, sera tenue vendredi, le 5 janvier 1973, entre 7 heures et 9 heures P.M. à l'Hôtel de Ville, rue St-Paul, et que le dit règlement leur sera soumis conformément à la loi. Donné à la ville de Lac Brome, ce 29ème jour de décembre 1972. Stanley Quilliams. (26409)

La CROIX-ROUGE  
C'EST VOUS  
C'EST MOI  
C'EST NOUS TOUS

(26413)

## 10—TERRAINS A VENDRE

TERRASSE BELLEVUE  
MAGNIFIQUE vue et site résidentiel, avantageux. Située en campagne chemin Roxton, limite de Granby, grands terrains de 80 pi. x 125 et plus  
ACHÉTEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ...  
—Pas d'acompte  
—Pas d'intérêt  
Tél: 372-3296 ou 372-5518  
J.-P. RACINE INC.  
(340-4 — 25980)

## 14—APARTEMENT A LOUER

APP. 2 1/2 pièces, entièrement meublé, chauffé, éclairé. Stationnement compris, situé centre-ville. S'ad. Appartements Leduc, 37 rue Gill, Tél: 372-4318 (364-5 — 26403)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, éclairé, chauffé, situé au 2ème étage à 430 Principale. S'ad. au Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale. (362-4 — 26369)

LOGIS de 2 1/2 pièces meublé, chauffé, eau chaude fournie. Payé à la semaine. S'ad. à 122 Laval, Tél: 378-6480 (362-3 — 26368)

A L'ÉPREUVE DU FEU! 1 1/2 2 1/2 pièces meublées, 4 1/2 pièces non meublées. S'ad. à 372-5888 (362-3 — 26371)

3 1/2 pièces meublées avec en plus balcon, porte-patio, tapis mur à mur, chambre de bains de céramique, chauffé, éclairé, antenne pour télécouleur, 8 canaux système de balayage dans chaque logis, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto. Piscine chauffée, patio et Bar-B-Q à l'extérieure. A partir de \$35 par semaine. S'ad. 378-2725 ou 372-4452 (320-346 — 26134)

## 16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS de 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé à 13 rue Centre. Aussi bureau chauffé à louer. Situé à 185 Principale. Tél: 372-3373 (351-365 — 26252)

GRAND logis de 6 pièces à louer avec solarium. Très bien situé, libre le 1er fév. Visiter en tout temps. Tél: 378-6569 entre 8 a.m. et 10 p.m. (364-5 — 26204)

BROMONT: logis à louer dans un bas 5 pièces, système de chauffage, installation laveuse-sécheuse. \$80, par mois. S'ad. à 372-1387 (363-365 — 26385)

LOGIS de 3 pièces, situé 136 rue Champlain. Libre immédiatement. \$60 par mois. Près Woolco. Aussi Ski-Doo Bombardier 70, 24 f. 2 cylindres, remorque double. Tél: 378-8135 (26387)

LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 pièces, chauffés, installation laveuse-sécheuse. Aussi app. meublés de 1 1/2 et 3 1/2 pièces. Libre immédiatement. Inf: 378-8690 (356-365 — 26241)

TRES BEAU LOGIS de 3 pièces, site résidentiel, centre-ville, chauffé, éclairé, avec grenier. Face au Parc Victoria rue Lorne. Libre immédiatement. S'ad. à 372-7764. (357-364 — 26348)

LOGIS de 5 1/2 pièces à louer, situé à 591 St-François. Tél: 378-6580 (363-365 — 26382)

LOGIS moderne, très propre 5 1/2 pièces dans un haut avec installation laveuse-sécheuse. Libre immédiatement. S'ad. à 628 boul. Leclerc. Tél: 378-3389 (363-364 — 26383)

LOGIS 4 pièces, dans un bas, ménage fait à neuf. Libre immédiatement. S'ad. à 66 rue Foch. (363-364 — 26384)

A 77 LORNE, face au Parc Victoria, 3 appartements neufs, chauffé, foyer grande véranda avec moustiquaire. A 29 Grove, logis neuf, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, beau solarium, stationnement déneigé. A 31 rue Court, garage ou entrepôt S'adresser à Mme A. Vadenais. Tél: 372-3850 (339-4 — 25965)

18—CHAMBRES  
A LOUER

BELLE chambre seule avec ou sans pension. Endroit tranquille. Pour plus d'inf. Tél: 372-5396 après 6 hrs. (364-5 — 26402)

CHAMBRES à louer, \$10 et plus par semaine. Située à 24 rue Centre. Tél: 372-4727 (363-364 — 26388)

26—HOMMES  
DEMANDES

CUISINIER d'expérience demandé. Salaire selon compétence. S'adresser en personne: Restaurant Châtelaine, Ange-Gardien. Demandez le Gérant. (26400)

HOMMES demandés, propres et intelligents Travail facile au téléphone. Inf: 372-2065. (363-4 — 26378)

## 27—HOMMES FEMMES DEMANDES

COUPLE demandé pour travail de maintenance et cuisine dans un hôtel. S'ad. à Tél: 293-4082 (357-365 — 26345)

## 28—FILLES FEMMES DEMANDEES

Pour travail régulier le soir et les fins de semaines comprises. Existence: 21 ans et plus. Adressez-vous au: A & W. 777 Principale, Granby. (26414)

## FILLES & FEMMES DEMANDEES

VOUS pouvez gagner de l'argent en ne vous éloignant que très peu de la maison. Je vous montrerai comment l'on devient représentante AVON, comment l'on peut faire profiter ses heures de loisirs. Cela vous intéresse? Alors téléphonez-moi à 372-4116 ou écrivez à Mme Huet, C.P. 28, Iberville, P.Q. (26376)

PERSONNES demandées propres et intelligentes. Travail facile au téléphone. Inf: 372-2065. (363-4 — 26377)

## 29—SERVICE DOMESTIQUE

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage général de maison et la garde de 2 enfants. Tél: vendredi après 6 heures ou toute la fin de semaine à 378-2932 (364-365 — 26412)

## 33—AUTOS CAMIONS A VENDRE

JEEP 67 à vendre avec pelle hydraulique comme neuf. Aussi 2 motoneiges Arctic Cat avec remorque double. Tél: 372-4948 (364-365 — 26407)

VALIANT 66 à vendre, peinture neuve, très propre. Cause: Obligation. S'ad. à 525 St-François après 5 hrs. (363-364 — 26386)

## 38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

AMEUBLEMENT DUFFERIN  
Tél: 372-3717 ou 372-5598  
AVONS de tout en magasin pour meubler dans l'usage. ATTENTION: Achetez meubles usagés et payez comptant. AVONS besoin urgent de set de chambres et bureaux indépendants. Avons également de tout dans meubles neufs et tenons forte allocation d'échange pour vos meubles usagés. (354-16 — 26294)

## 40—A VENDRE DIVERS

MACHINES Varitypers, Headliners, à prix sacrifice Crown Equipment Ltd, 5340 Ferrier, Montréal. (357-3 — 26352)

## 42—VETEMENTS LINGERIES

OCCASION UNIQUE!  
A VOIR!  
Magnifique robe de mariée blanche, en polyester et guipure, garnie de boucles bleu pâle, avec voile long. Grandeur 12 ans. Prix \$75. Tél: 372-2342 (357-364 — 25501)

## 44—ARTICLES DE SPORTS

PATINS usagés pour garçons "C.C.M." grandeurs: 6-8-10-11 et bottes de ski 8-10-12. S'ad. à Lucille Guertin, 130 rue Court. Tél: 372-1474 (357-265 — 26361)

## 52—ARGENT A PRETER

Prêts hypothécaires 1ère et 2e hypothèques de \$1,000 à \$200,000 Taux à partir de 8% Pour réparations, achats, etc. GUY GALLANT 105, rue Bouchard AGENT  
Tél: 378-7218 ou 372-1330 Achats—Ventes—Échanges Bateau et fils, courtiers (347-9 — 26141)

## 72—MOTONEIGES

MOTONEIGE Sno-Jet 68 à vendre en parfaite condition, moteur neuf 12 forces. Tél: 469-2646. (26401)

LES ANNONCES CLASSÉES  
UN SERVICE PROFITABLE

## 73—ANIMAUX



Poméraniens, St-Bernard, Berger Allemand, Chihuahua ainsi que petits chiens à bon marché.

Si intéressé, s'ad. à Yvon Poulin RR 4 5ème rang, Granby Tél: 378-8001 (26389) (366-367)

## 74—DIVERS

ACHETEURS: de tous genres de commerces et de maisons résidentielles ainsi que fermes laitières au complet: quota roulant et troupeau ou seulement troupeau et quota. Payerais comptant en argent. Tél: (514) 469-2956 (362-3 — 26363)

JEAN-PAUL LAROCHELLE INC.

SERVICE de conciergerie, ouvre un nouveau département dans le domaine de l'extermination de vermine. Un spécialiste est à votre service. Prix sont très abordables. Tél: 378-7991 en tout temps ou 263-1334. (357-364 — 26238)

ASTROLOGIE  
Consultation, analyse astro-psychologique, carte du ciel, destinée, ligne de la main, cartes, cours pratiques. Tél: 372-6716 sur rendez-vous. (347-365 — 26120)

## 81—SALLE DE RECEPTIONS

ATTENTION  
REVEILLON DU JOUR DE L'AN  
Dimanche soir le 31 déc., au Pavillon du Déjeuner, Orchestre, Danse, Buffet inclus. ADMISSION \$2.50 par personne. Pour Informations: 372-4016 (364-365 — 26399)

## St-Césaire

### 14—APARTEMENTS A LOUER

APARTEMENT neuf de 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Tapis mur à mur. S'ad. à 901 Girard, Saint-Césaire ou tél: 469-3011. (363-364 — 26379)

## Farnham

### 14—APARTEMENTS A LOUER

APARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél: 293-5461. (350-364 — 26205)

## 16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS neuf de 4 1/2 pièces incluant tapis. Situé rue Couillard, face à la polyvalente. Premier mois de loyer gratuit. Prix à discuter. S'ad: 293-5461. (350-364 — 26206)

## Cowansville

### 14—APARTEMENTS A LOUER

APARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé, éclairé, chauffé, situé à 146 rue Hanson. Prix \$97, par mois. Location à la semaine si désiré. Tél: 372-6034 jour ou 263-4054 après 5 h. p.m. (356-363 — 26319)

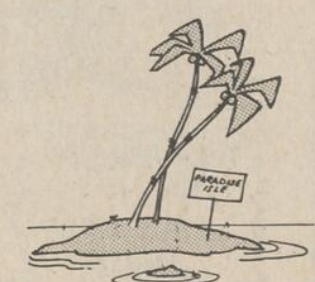
APARTEMENT de 3 1/2 pièces à louer, chauffé, meublé, éclairé. S'ad: 263-3954. (357-364 — 26344)

## 60—PERDU OU TROUVE

JEUNE Berger Allemand perdu aux environs de la rue Rivière, à Cowansville. Tél: 263-1463, récompense. (364 — 26406)

## Vous partez en vacances?

Elles seront plus belles si vous donnez de votre sang avant de partir.



ELLES SERONT PLUS BELLES SI VOUS DONNEZ DE VOTRE SANG AVANT DE PARTIR.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE  
SAINT-HYACINTHE  
No 11075

## COUR PROVINCIALE LA CAISSE POPULAIRE DES SAULLES, Demanderesse

—VS—  
NICHOLAS WAMPACH,  
Défendeur

Ordonnance de comparution

Il est ordonné audit défendeur de comparaître dans un délai d'un mois; une copie du bref d'assignation et de la déclaration y annexée a été déposée à son intention au greffe de la Cour Provinciale, au Palais de Justice, à St-Hyacinthe, dit district, qu'il est prié d'en prendre connaissance dans le délai d'un mois à compter de la dernière des deux insertions du présent avis paru dans un journal publié dans le district, avis devant être publié en français et en anglais. Saint-Hyacinthe, ce 27 décembre 1972. (SIGNÉ) J. LEBLANC, G.A.C.P.-District de St-Hyacinthe. Me L. Brodeur, avocat, 1555, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, Qué.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE  
SAINT-HYACINTHE  
Number: 11075

## PROVINCIAL COURT CAISSE POPULAIRE DESSAULLES Plaintiff

—VS—  
NICHOLAS WAMPACH,  
Defendant

ORDER OF APPEARANCE

The said Defendant is ordered to appear within one month and that one copy of the Writ of Summons and Declaration have been deposited for the Defendant's use to the office of the Provincial Court, at Court House, at St. Hyacinthe, said District, where he is required to take notice of, within one month, starting at the last of the second publication of this present notice published in one newspaper in this District, in the French language and in the English language. St. Hyacinthe, December 27th, 1972. (SIGNED) J. LEBLANC, D.C.P.C.-District of St. Hyacinthe. Mr. L. Brodeur, Attorney at Law, 1555, Girouard St. St. Hyacinthe, Que. (11075) (26396)

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE  
SAINT-HYACINTHE  
Numéro: 11076

## COUR PROVINCIALE LA CAISSE POPULAIRE DE LA PROVIDENCE Demanderesse

—VS—  
NICHOLAS WAMPACH,  
Défendeur

Ordonnance de comparution

Il est ordonné audit défendeur de comparaître dans un délai d'un mois; une copie du bref d'assignation et de la déclaration y annexée a été déposée à son intention au greffe de la Cour Provinciale, au Palais de Justice, à St-Hyacinthe, dit district, qu'il est prié d'en prendre connaissance dans le délai d'un mois à compter de la dernière des deux insertions du présent avis paru dans un journal publié dans le district, avis devant être publié en français et en anglais. Saint-Hyacinthe, ce 27 décembre 1972. (SIGNÉ) J. LEBLANC, G.A.C.P.-District de St-Hyacinthe. Me L. Brodeur, avocat, 1555, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, Qué.

CANADA  
PROVINCE OF QUEBEC  
DISTRICT OF  
SAINT HYACINTHE  
Number: 11076

## PROVINCIAL COURT CAISSE POPULAIRE DE LA PROVIDENCE, Plaintiff

—VS—  
NICHOLAS WAMPACH,  
Defendant

ORDER OF APPEARANCE



La dépouille du 33e président des Etats-Unis, celui qui, de son vivant voulait être appelé "le président du peuple", a été portée en terre avec tous les honneurs militaires, mais une grande simplicité a entouré cette cérémonie, afin de répondre aux vœux du défunt.

(Photo A.P.)

## Truman est inhumé avec tous les honneurs militaires

INDEPENDENCE. Mis-souri Reuter — M. Harry Truman a été inhumé,



PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE GRANBY

**AVIS PUBLIC**  
AUX PROPRIETAIRES D'IM-MEUBLES IMPOSABLES DE LA VILLE DE GRANBY  
EST PAR LE PRESENT DON-NE, que le conseil municipal de la Ville de Granby, à une séance or-dinaire tenue à l'hôtel de Ville le 2 octobre 1972, a adopté le régle-ment numéro 806-72 intitulé: "Ré-glement concernant la construction de canalisation d'égout et d'aqueduc, l'exécution de travaux de fon-dations de rues, de pavages, de trottoirs, de pierres de contour, et un emprunt d'une somme de \$678,000.00 pour en acquiescer le coût".  
Ledit règlement a reçu les appro-bations suivantes:

- 1—Approbation des propriétaires d'immeubles imposables de la Ville de Granby, en date du 12 octobre 1972;
- 2—Approbation du ministre des Affaires municipales, en date du 7 décembre 1972;
- 3—Approbation de la Commission municipale du Québec, en date du 7 décembre 1972.

Ce règlement est déposé à mon bureau, Hôtel de Ville, Granby, Qué., où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.  
**DONNE A GRANBY, ce 27ème jour du mois de décembre 1972.**  
Donat Brosseau  
Greffier  
Je, soussigné, greffier de la Ville de Granby, certifie sous mon serment d'office que le présent avis a été publié par son insertion dans le journal "La Voix de l'Est", édition du 29 décembre 1972 et affiché au bureau de la municipalité le 28 décembre 1972.  
Donat Brosseau  
Greffier

PROVINCE OF QUEBEC  
CITY OF GRANBY

**PUBLIC NOTICE**  
TO THE OWNERS OF TAX-ABLE IMMOVABLES IN THE CITY OF GRANBY  
IS HEREBY GIVEN that the municipal council of the City of Granby, at an ordinary session held at the City Hall, the 2nd day of the month of October 1972 passed a by-law number 806-72 entitled: "To borrow the sum of \$678,000.00 for the construction of sewer and water works, the execution of street foundations, of pavements sidewalks and curb stones." This by-law has received the following approbations:

- 1—Approbation of the owners of taxable immovables in the City of Granby, in date of October 12th, 1972;
- 2—Approbation of the Minister of Municipal Affairs, in date of December 7th, 1972;
- 3—Approbation of the Quebec Municipal Commission, in date of December 7th, 1972;

Said by-law is deposited in my office, City Hall, Granby, Que. for the information of all persons interested and will come into force according to the law.  
**GIVEN IN GRANBY, QUE. this 27th day of December 1972.**  
Donat Brosseau  
City Clerk  
Je, soussigné, greffier de la Ville de Granby, certifie sous mon serment d'office, que le présent avis a été publié par son insertion dans le journal, "La Voix de l'Est", édition du 29 décembre 1972 et affiché au bureau de la municipalité, le 28 décembre 1972.  
Donat Brosseau  
Greffier

(26398)

jeudi, avec tous les hon-neurs militaires, dans la cour de la bibliothèque qui porte son nom à In-dependence.

Environ 75.000 admira-teurs de l'ancien prési-dent des Etats-Unis avaient défilé devant le cercueil.

Les obsèques du 33ème président des Etats-Unis se sont déroulées dans une relative simplicité.

Environ 200 parents et amis de M. Truman ont assisté au service funè-bre, qui a eu lieu dans la salle de conférence de la bibliothèque.

La simplicité de la cé-rémonie est conforme aux vœux de M. Truman lui-même qui, de son vivant, aimait qu'on l'appelle "le président du peuple".

Un dernier geste senti-mental de la famille Truman a marqué la cé-rémonie d'inhumation. Elle a demandé que le cercueil soit recouvert d'un tapis d'oeillets, ce qui a été fait presque aussitôt.

Deux gerbes seulement ont été placées dans l'en-ceinte entourée d'un cor-don où se trouve le cais-son funéraire: l'une, d'oeillets blancs et bleus, déposée mercredi par le président et Mme Ri-chard Nixon; l'autre ve-nant de la reine d'Angle-terre.

La mise en terre a eu lieu vers 15 hres. L'ex-président Truman est mort le 26 décembre dans un hôpital de Kan-sas City, à l'âge de 88 ans.

### Travaux d'hiver

## Le Québec ne dépensera que \$2 ou 3 millions cet hiver

QUEBEC (PC) — Pris de court par le gouverne-ment fédéral, le Québec ne dépensera cet hiver que deux ou trois mil-lions de dollars du \$113.9 millions qui lui revient dans le programme de travaux d'hiver de \$350 millions annoncé le 6 décembre dernier.

L'hiver prochain et au printemps 1974, le gou-vernement québécois utili-sera toutefois un montant de \$80 millions pour combattre le chômage et réaliser des projets d'in-vestissements. De cette somme, \$20 millions se-ront mis à la disposition des municipalités, qui ne pourront compter cette année que sur le pro-gramme fédéral des Ini-tiatives locales pour en-treprendre leurs projets d'envergure.

M. Raymond Garneau ministre des Finances, a expliqué jeudi en confé-rence de presse que la province comme les mu-nicipalités n'avaient le temps suffisant cet hiver pour mettre leur projets en oeuvre. Il en a d'ail-leurs fait grief au gouver-nement d'Ottawa qui ren-dait son programme pu-blic beaucoup trop tard selon lui.

#### Elections

Mais comme ce pro-gramme s'étend du 6 décembre 1972 au 30 juin 1973, le Québec a donc choisi l'année 1973-74 pour utiliser la majeure partie de son \$113.9 mil-lions, de façon à plani-fier ses projets d'investis-sements pour qu'ils don-nent les meilleurs résul-tats possibles.

Si cette période devrait normalement être celle des élections générales prévues pour le prin-temps 1974, ce n'est qu'une "heureuse coïnciden-ce" pour M. Garneau. Il aurait bien voulu profu-ter de maintenant du programme d'aide du fédéral, mais "c'est im-possible à un moment aussi avancé de l'hiver", a-t-il répété au cours de sa conférence.

Quant aux \$34 millions qui seront investis e 1974-75, les municipalités toucheront un montant de \$10 millions. Au début de janvier prochain, M. Maurice Tessier, ministre des Affaires municipales, doit en outre leur trans-mettre les modalités et les critères de sélection des projets municipaux financés à même ce pro-gramme. Elles auront ensuite jusqu'au 1er mai 1973 pour préparer leurs projets et les soumettre à approbation du gouverne-ment.

#### Travaux publics

Contrairement à l'an passé où le Québec avait puisé presque la totalité de son fonds pour la construction de l'autorou-te est-ouest à Montréal le nouveau programme servira à financer cette fois plusieurs importants projets gouvernementaux.

Parmi ceux qui seront probablement retenus l'an prochain, d'après le ministre des Finances on retrouve ceux de l'Ecole d'hôtellerie à Montréal, le Palais de Justice de Valleyfield, la prison de Sherbrooke, celle de Sept-Îles, de même que la Sûreté du Québec à Rimouski.

On consentira égale-ment certains montants d'argent à l'autoroute Dufferin-Montmorency à Québec, actuellement en voie de construction, à la Rivière Mère Mallette à la Rivière Saint-Charles, au tronçon de l'autoroute 40 entre Donnacona et

## Les perspectives économiques sont encourageantes pour '73

OTTAWA (PC) — Les perspectives économi-ques canadiennes sont très encourageantes pour 1973, en raison des pré-visions d'augmentations des exportations et des investissements du sec-teur privé.

Toutefois, le Canada sera encore aux prises avec les problèmes du chômage et de l'inflation l'année prochaine, signa-lent la Revue économi-que de 1972 et les Pers-pectives de 1973 du mi-nistre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie.

Au cours de l'année qui se termine, le rende-ment de l'économie cana-dienne a augmenté de 5.5 pour cent, soit à peu près le même pourcentage que celui de la produc-tion globale de l'année précédente.

Les nouvelles possibi-lités d'emploi se sont mul-tipliées à raison d'en-viron trois pour cent entre 1971 et 1972, mais le taux global de chômage pour toute l'année n'a guère varié par rapport au taux de 6.3 pour cent en 1971.

#### Exportations

Au cours de 1972, la balance commerciale du Canada a subi une chute spectaculaire alors que les importations ont été de beaucoup supérieures aux exportations.

L'excédent commercial sur le marché mondial a considérablement dimi-nué entre 1971 et 1972, passant de plus de deux milliards de dollars à près de la moitié de ce chiffre.

Ce fléchissement de l'excédent du commerce des marchandises se tra-duit donc par une dété-rioration de la balance des comptes courants: les transactions avec les autres pays sont passées d'un excédent de près d'un milliard de dollars en 1970 à un déficit à peu près équivalent en 1972.

Toutefois, les experts prévoient qu'en 1973 on éprouvera davantage le besoin d'augmenter la capacité de production.

L'an dernier, la pro-duction aux Etats-Unis a fortement accéléré son rendement sous l'impul-sion de son programme de mesures économiques.

La relance économique semble reprendre égale-ment dans des pays comme le Japon, l'Alle-magne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, ce qui laisse entrevoir des pers-

pectives d'un développe-ment considérable des échanges avec les pays partenaires en 1973.

Les livraisons massives de blé à l'étranger, et en particulier à l'URSS et à la Chine, au cours de cette année, contribue-ront de façon tangible à l'accroissement total des exportations des mar-chandises canadiennes.

Ces prévisions suggè-rent ainsi que l'importan-te réduction de la balan-ce commerciale du Cana-da, qui s'est produite en 1972 lorsque les importa-tions ont été environ deux fois supérieures aux exportations, ne se répètera plus en 1973.

#### Les investissements

Au chapitre des inves-tissements, les résultats d'une étude effectuée vers la fin de 1972 sur les projets d'investisse-ments des grandes entre-prises au Canada mon-trent que celles-ci ont l'intention d'accroître leurs dépenses en immo-bilisation de près de 10 pour cent.

Les projets des sec-teurs de la fabrication, de la production de pé-trole et de gaz et des services d'énergie électri-que expliquent en grande partie l'accroissement prévu.

En dépit de ces notes encourageantes dans les domaines des exporta-tions, des investissements projetés et une relance économique dans plu-sieurs pays partenaires commerciaux du Cana-da, celui-ci devra, en 1973, rester vigilant dans la poursuite des objectifs économiques fixés, signa-le M. Gillespie.

La principale préoccu-pation consistera enco-re à tâcher de trouver de nouveaux emplois pour les nombreux jeunes qui envahiront le marché du travail, tout en jugulant l'inflation.

De plus, le Canada devra s'adapter à la nou-velle conjoncture com-merciale internationale qui résultera de l'adhé-sion de la Grande-Breta-gne, de l'Irlande et du Danemark à la Commu-nauté économique euro-

péenne le 1er janvier 1973.

#### En 1972

Au cours de 1972, le taux d'augmentation des prix est demeuré élevé à cause principalement de la majoration constante des prix des aliments.

Cependant, par compa-raison avec la plupart des autres pays industria-lisés, l'indice des prix à la consommation au Ca-nada a été dans une meilleure situation.

Les achats des biens de consommation durables ont été très importants: l'accroissement des dé-penses a dépassé la hausse de 14 pour cent enregistrée l'année pré-cédente.

Le total des exporta-tions des marchandises canadiennes a progressé d'environ 13 pour cent par rapport à 1971, même si le Canada a dû faire face à deux importantes grèves des débardeurs.

Quant à la production industrielle, elle a avan-cé plus rapidement à mesure que les deman-des du marché se fai-saient plus fortes, mar-quant un accroissement de près de six pour cent en 1972 comparativement à 4 1/2 pour cent en 1971.

L'industrie automobile, notamment, est restée forte, dépassant sa pro-duction record de 1971, de 1.4 million de véhicu-les.

Il en va de même pour les accessoires électri-ques et le matériel agri-cole qui ont enregistré une hausse importante de production en 1972.

En prévision de 1973, le ministre Gillespie af-firme que "les progrès seront mieux équilibrés qu'ils ne l'ont été depuis un temps car on peut déceler des tendances favorables tant dans les secteurs de la consom-mation que du gouverne-ment, des capitaux priv-és, des inventaires et dans la conjoncture inter-nationale".

Par ailleurs, l'améliora-tion probable du taux de croissance de la producti-vité et une hausse modé-

## Tout cautionnement refusé à Michel Viger

MONTREAL PC — La cour d'appel a refusé tout cautionnement à Michel Viger, déclaré coupable de complicité après le fait dans l'enlè-vement du Pierre Laporte et a rejeté une demande de révision pour le cau-tionnement de Jacques Rose.

Dans le cas de Jacques Rose, le juge en chef Lucien Tréblay a refusé de faire réviser la demande de cautionne-ment en alléguant que Me Robert Lemieux, en présentant cette requête, n'avait apporté aucun argument. Le 18 décem-bre, devant le juge Bis-son, Me Lemieux avait refusé de plaider sur sa requête après que le ministère public eût mis son client en demeure de répondre à deux nou-veaux chefs d'accusation, à savoir la séquestration de Pierre Laporte et la complicité après le fait de l'enlèvement de M. Laporte.

Le même jour cepen-dant, à la demande du juge Tréblay, trois ju-ges de la cour d'appel "révisant" le cautionne-ment de MM. Clovis Arès et Charles Rodri-gues, déclarés coupables d'une fraude de \$125,000 aux dépens du public en général dans une affaire de ventes de ter-rains à Saint-Scholasti-que. Les deux hommes étaient remis en liberté en attendant l'audition de l'appel.

Hier le juge Tréblay affirmait que dans le cas de Jacques Rose, le juge Bisson n'avait pas le choix et qu'il devait rayer et rejeter la requête en cautionnement, le 18 décembre.

Me Lemieux allègue que Jacques Rose a été acquitté de l'enlèvement de Pierre Laporte et que les jurés, à l'invitation même du juge Noël Bar-bes, ont décidé que Jac-ques Rose n'avait pas été partie à l'affaire Laporte.

Me Lemieux invoque alors le fait que son client est détenu depuis deux années sans avoir jamais été condamné pour la moindre offense.

Quant à Michel Viger, condamné à huit années de réclusion par le juge Antonio Lamer pour la complicité après le fait du meurtre et de l'enlè-vement de Pierre Laporte avec Paul Rose, Francis Simard et Jacques Rose, Me Lemieux soutient que la condamnation pour complicité avec Jacques Rose dans l'enlèvement ne tient plus puisque Jacques Rose a été ac-quitté de l'enlèvement.

Le juge Paul Casey déclare cependant que rien ne démontre l'inno-cence de Viger quant aux autres chefs d'accusation, à savoir sa complicité avec Paul Rose et Francis Simard. Rappelons que Viger était le locataire de la maison de Saint-Luc où se cachaient Paul Rose, Jacques Rose et Francis Simard après les événements d'octobre.

Me Lemieux affirme que Viger était parfaite-ment justifié de croire à l'innocence des trois présumés complices puis-que, dans notre droit, tout accusé est réputé innocent jusqu'à preuve du contraire.

À la décision du juge Sasey de ne pas accorder de cautionnement à Mi-chel Viger, Me Lemieux a opposé la déclaration suivante, hier: "Le fait d'écraser le citoyen Viger en lui refusant un cau-tionnement manifeste véritablement la panique insensée d'un appareil judiciaire aux abois."

**Remerciements**  
La famille de M. Alfred Gagné désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Germaine (Brin) Gagné, survenu le 12 déc. dernier.

rée du prix des aliments permettent d'espérer un ralentissement de la montée générale des prix.

**NECROLOGIE**  
TOUS LES JOURS  
A CHEF, MIDI ET DIX

**J.A. LeSIEUR ENR.**  
RESIDENCES FUNERAIRES  
**372-3309**  
GRANBY



SENEY (M. Lucien)

**POW (la petite Audrey)**  
A Granby, le 28 décem-bre 1972, à l'âge de 5 ans est décédée Audrey Pow, fille de Ron Pow et de Jennifer Dylong, demeu-rant au 246 de la rue Saint-Hubert, à Granby. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 décem-bre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

J.A. LeSieur Enr  
855, rue Principale  
Granby  
pour se rendre à l'église St-George, où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière Pinewood. Les salons seront fermés de 5 à 7 heures.

**OSTIGUY (M. Lucien)**

A Marieville, le 27 dé-cembre 1972, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Lucien Ostiguy, époux de Lucienne Labelle et demeurant à Marieville. Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 dé-cembre. Le convoi funè-bre partira des salons funéraires

Delphis Monast et Fils  
1200 rue du Pont  
Marieville

pour se rendre à l'église de Marieville où le servi-ce sera célébré à 2 heu-res 30. Inhumation au cimetière paroissial.

**DIRECTEURS DE FUNERAILLES**

**GIRARDOT & MENARD LTEE**

BUR. 225 PRINCIPALE TÉL: 372-4498



PION (Mme Aimé)

A Granby, le 25 décem-bre, à l'âge de 48 ans est décédée, accidentel-lement, Mme Aimé Pion, née Louise Bédard, de-meurant 27 rue Denison ouest, à Granby. Les fu-nérailles auront lieu samedi, le 30 décembre. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot et Ménard 170, rue Dufferin Granby, Qué.

pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière de Ste-Cécile-de-Milton.

Elle laisse dans le deuil son époux et ses enfants, Michel et Daniel, de Granby; ses parents, M. et Mme Irénée Bédard, de Granby; ses frères et sœurs: M. et Mme Charles Bédard, de Granby; M. et Mme Roger Gas-tonguay (Thérèse), de St-Hyacinthe; M. et Mme Antonio Bédard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Louis Bédard, de Ville St-Laurent; Mme Hen-riette Bienvenue de St-Hyacinthe; M. et Mme André Bédard, de Granby; M. et Mme Gilles St-Pierre (Monique) d'A-damsville; ses beaux-parents: M. et Mme Al-bert Pion, de Ste-Cécile-de-Milton; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Emile Pion, de Hearst, Ont.; M. et Mme Denis Gazeille (Lucille Pion), de Granby; M. et Mme Albert Racine (Alice Pion), de Ste-Cécile-de-Milton; M. et Mme Laurent Pion, de Granby; M. et Mme Au-rèle Pion, de Ville d'Anjou; M. et Mme Jean-Claude Pion, de Ville d'Anjou; M. et Mme Jean-Claude Pion, de Vil-le d'Anjou; M. et Mme Albert Pion Jr. de Granby, ainsi que plusieurs neveux et nièces.



BELVAL (M. Arthur)

A Sherbrooke, le 27 dé-cembre, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Arthur Belval, commerçant, époux de Maria Stanis-las, demeurant à 34, rue Centre, à Granby. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 décembre. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin Granby

pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le servi-ce sera célébré à 2 heu-res. Inhumation au cime-tière de la rue Dufferin.

Les salons seront fermés en-tre 5 et 7 heures. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. Jacques Bel-val, de Granby; M. et Mme Réjean Bouffard (Lise), de Granby; M. et Mme André Belval, de Granby; M. Robert Bel-val, de Granby; M. Julien Belval, de Granby; M. et Mme Donald Belval, de Waterloo; ses petits-en-fants: Sylvie Bouffard; Liette et Annie Belval; ses frères et sœurs: M. et Mme Arthur Laurin (Délima), de Granby; M. et Mme Henri Lussier (Ida), de Granby; M. et Mme Israël Belval, de Granby; M. et Mme Maurice Thibodeau (Hélène), de Granby; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Elie Belval, de Granby; Mme Charles Belval, de Granby; M. Arthur Germain, de Granby; Mme Kilda Stanis-las, de St-Albans Vt.; M. et Mme Emile Pigeon, de Winoski, Vermont; M. et Mme Rodolphe Stanislas, de Springfield, Massachusetts; ainsi que plusieurs neveux et niè-ces.

L'art et la distinction  
dans les fleurs

Fortin & Ménard Enrg

Jean-Marc Ménard, propr.

FLEURISTE

Fleurs télégraphiées  
7, rue Paré Granby  
372-4343

PINOCCHIO

DANS L'ESPACE

en dessins animés

THEATRE PALACE

372-4466 GRANBY

CINÉMA pour les ENFANTS

Samedi le 30 décembre à 2 h p.m.

admission 50¢

# Pearson passera à l'histoire comme l'un des plus infatigables du 20e siècle au service de la paix mondiale — Richard Nixon

Les hommages à la mémoire de Lester B. Pearson, ancien Premier ministre du Canada, Prix Nobel de la paix et diplomate de stature internationale, ont afflué hier de toutes parts.

A Washington, le président Nixon a déclaré jeudi que M. Pearson, "passera à l'histoire

comme l'un des partisans les plus infatigables et les plus accomplis du vingtième siècle au service de la paix mondiale".

"Le Canada a perdu un grand dirigeant, poursuit cette déclaration écrite distribuée par les services de presse du président. Nous autres aux Etats-Unis avons perdu

un ami solide. Le monde, lui, a perdu, un grand homme d'Etat et un sage conseiller".

"Quant à moi, affirme d'autre part, M. Nixon qui ai eu le privilège de connaître Lester Pearson depuis 20 ans et de le compter parmi mes amis, il me manquera grandement".

La Maison blanche a précisé enfin que le président américain faisait parvenir un message de condoléances privé à la famille du disparu.

La reine Elizabeth d'Angleterre a rappelé le rôle mondial qu'a joué le prix Nobel de la Paix, et les services distingués qu'il a rendus au Canada et au Commonwealth.

"C'était un ami et un allié solide", a pour sa part déclaré M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, "et les pays de l'alliance atlantique lui doivent beaucoup".

La reine Elizabeth a également adressé un message de sympathie à

Mme Pearson. Le premier ministre britannique, M. Edward Heath a de son côté exprimé ses condoléances à la famille du disparu.

Le nouveau premier ministre australien, M. Gough Whitlam a dit que Lester Pearson avait le premier montré que des puissances moyennes pouvaient mener une politique étrangère indépendante sans s'aliéner leurs alliés.

"Il était en avance sur son temps et nous a montré le chemin", a-t-il ajouté.

Il était l'un des fondateurs et des inspirateurs de la FAO, a dit M. Adde-

ke Boerman, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

**Brandt**

De Bonn, le chancelier de la République fédérale allemande M. Willy Brandt a adressé un télégramme de condoléances au chef de gouvernement d'Ottawa, M. Pierre-Elliott Trudeau. Le nom de Pearson, souligne le télé-

gramme publié jeudi après-midi à Bonn, est lié "à d'importants chapitres de l'histoire mondiale".

"Sans Lester Pearson, la fondation des Nations unies et de l'Alliance

atlantique n'auraient pas été imaginables", a déclaré le chancelier ouest-allemand, ajoutant: "Son oeuvre a sauvé la paix mondiale".

Le secrétaire général du Commonwealth, M. Arnold Smith a rendu hommage jeudi à M. Pearson.

"M. Pearson voyait dans le Commonwealth un instrument pour promouvoir la compréhension et la coopération efficace entre les peuples de différentes races, de différents continents et de niveaux de développement économique inégaux", a déclaré M. Smith.

"Cette vision des choses, a-t-il ajouté, l'a à plusieurs reprises conduit à jouer un rôle crucial dans l'évolution et la survie du Commonwealth".

Le département d'Etat des Etats-Unis a diffusé jeudi la déclaration suivante du secrétaire d'Etat William Rogers à l'occasion de la mort de M. Pearson:

"Alors que nous poursuivons nos efforts pour créer une paix stable dans le monde, l'exemple de ce qu'il a accompli en travaillant dans ce but sera pour nous une source d'inspiration."



M. Lester B. Pearson, qui est décédé à sa demeure, mercredi soir, avait été Premier ministre du Canada de 1963 à 1968. De nombreuses personnalités, tant religieuses que politiques, ont tenu à rendre hommage à ce Prix Nobel de la paix et diplomate de stature internationale. On trouvera un reportage complet avec photos en page 5.

(Photo PC)

## Pearson était l'ami de tous les journalistes

OTTAWA (PC) — Pour les journalistes qui ont eu l'occasion de voyager à travers le Canada avec Lester Pearson, la tentation était grande de s'adresser à lui par son prénom Mike, tellement il n'existait pas de formalité entre le Premier ministre et ceux qui le côtoyaient.

M. Pearson, quand il ne travaillait pas à son bureau de l'édifice de l'est, était de l'accès le plus facile pour la presse. En avion, il n'hésitait pas à s'asseoir à côté d'un journaliste et raconter une foule d'histoires.

Il était aussi d'un calme exemplaire en avion, malgré une expérience dans le Royal Flying Corps, qu'il aimait conter. Durant la Première Guerre, il avait heurté un poteau téléphonique et avait dû être hospitalisé.

La circonstance qui lui avait particulièrement déplu de cette hospitalisation était la réception de lettres de sa tante qui exprimait sa fierté de le savoir en compagnie de héros de guerre. Or les voisins de lit de Pearson étaient d'un côté un forgeron de l'armée qui avait écopé d'une ruade de cheval, et de l'autre un soldat qui avait été frappé par un autobus. M. Pearson, qui lui-même avait frappé un poteau, a aussi été heurté par un autobus, plus tard.

Lors d'une envolée en 1964, un bruit impressionnant s'étant fait entendre sous l'avion qui décollait d'Uplands, le Premier ministre fait remarquer que quelqu'un semble vouloir entrer. En réalité le train d'atterrissage de l'appareil ne fonctionnait pas et l'on avait dû atterrir d'urgence, après avoir vidé les réservoirs. Durant l'atterrissage, surveillé par des camions à incendie, M. Pearson n'a pas levé les yeux du livre qu'il lisait.

Plus tard, la même nuit, il avait été embarrassé du fait que 200 personnes l'attendaient encore à 3 heures du matin, à Calgary, alors qu'il devait arriver à 21 heures. Il avait pourtant fait envoyer des messages pour qu'on n'organise aucune réception officielle à cette heure tardive. Il n'aimait d'ailleurs pas les comités de réception et semblait mal à l'aise lors des présentations.

Pour capter ces mots d'esprit, il fallait écouter attentivement sa conversation discrète. Au retour d'une visite chez le président Eisenhower qui s'était avoué totalement ignorant d'un sujet abordé par M. Pearson, celui-ci a commenté, dans l'avion, "son caddie aurait pu lui en parler".

## L'époque Pearson sera considérée comme une très grande époque dans l'histoire canadienne — M. Marc Lalonde

OTTAWA PC — L'ancien conseiller du premier ministre Pearson, M. Marc Lalonde, maintenant ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, croit que l'époque Pearson sera considérée comme une très grande époque dans l'histoire canadienne.

Au cours des cinq années durant lesquelles il a été premier ministre soit de 1963 à 1968, des législations extrêmement progressives ont été adoptées, a-t-il souligné, au cours d'une entrevue à Ottawa.

C'est grâce à lui, a-t-il ajouté, que plusieurs mesures ont été prises en vue d'assurer plus de justice à la communauté francophone au Canada.

"Il a été l'instigateur de ces mesures et il a su guider les débats entre les différents gouvernements".

Pour l'ancien con-

seiller, toutefois, c'était surtout son sens de l'humour qui était attrayant, sa capacité d'oublier les nombreux honneurs reçus, en ne se donnant même pas la valeur qu'il avait.

M. Lalonde croit que l'ex-premier prix Nobel canadien aura une place beaucoup plus grande au Canada, après sa mort que de son vivant.

"Il a toujours été très estimé de tous les pays du monde et il a contribué au prestige du Canada pour l'ensemble de l'univers".

**Knowles**

Quant au député de Winnipeg-Nord-Centre, M. Stanley Knowles, qui a connu, cinq premiers ministres depuis qu'il siège au Parlement, M. Pearson était de tous le plus humain et celui qui avait le plus d'entre-

gent. "Il était celui avec

qui il était facile de discuter", a-t-il raconté en entrevue.

Tout comme son collègue M. Lalonde, il croit que l'histoire sera plus réceptive à M. Pearson que ses contemporains l'ont été.

Il a rappelé que trois ou quatre jours après les dernières élections, il l'avait rencontré et ce dernier l'avait félicité chaleureusement à haute voix, pour être entendu de tous, même des libéraux présents.

Lui avait même offert son aide comme conseiller, car il disait savoir comment manier les gouvernements minoritaires.

En 1958, alors que M. Knowles avait connu la défaite, M. Pearson lui avait fait parvenir un télégramme dans lequel il exprimait l'espoir qu'il reviendrait en politique.

**Kronenbräu 1308**

MURIE DANS LE CHÊNE  
OAK AGED BEER

**Découvrez le secret de la bière dorée mûrie dans le chêne.**

Ce secret...? La Kronenbräu 1308 est une ale brassée et mûrie dans le chêne suivant un procédé original de la Drei Kronen Brauerei de Bavière. La maturation soignée et lente en tonneaux chêne donne une saveur pleine, douce et riche à chaque verre de Kronenbräu 1308.

La Kronenbräu 1308 est maintenant brassée et mûrie dans le chêne au Québec et, si étonnant que cela paraisse, cette ale est vendue à prix populaire. Dégustez la Kronenbräu 1308, "la bière dorée mûrie dans le chêne", en vente chez tous les détenteurs de permis.

DREI KRONEN BRAUEREI (1308) QUÉBEC LIMITEE

**À PRIX POPULAIRE**